

Guide carto

- ➔ L'enseignement de la géographie s'accompagne de l'analyse et de la production de cartes. Il est important de savoir distinguer les différents types de cartes, d'en connaître le langage et les modes de représentation, afin de pouvoir y porter un regard critique.
- ➔ Les cinq premières doubles pages de ce guide carto permettent d'acquérir progressivement la maîtrise de cet outil de la géographie en proposant des approfondissements méthodologiques.
- ➔ Un atlas de sept cartes complémentaires aux thèmes du manuel est proposé dans ce guide carto.
- ➔ Une présentation d'un portfolio sur la France est évoquée à la fin de ce guide.

SOMMAIRE

GUIDE CARTO

▶ Carte, croquis, schéma	274
▶ Différents types de cartes	276
▶ La carte, un document géographique (1)	278
▶ La carte, un document géographique (2)	280
▶ Réaliser un croquis	282

ATLAS

▶ Les États du monde (2020)	284
▶ La population mondiale en 2020	286
▶ Les inégalités de richesse dans le monde (2020)	288
▶ L'Union européenne et l'Europe (2020)	290
▶ La démographie des États de l'Union européenne (2020)	291
▶ Le relief de la France métropolitaine et ultramarine	292
▶ Les régions en France : poids économique (2020)	293

PORTFOLIO

▶ Constituer un portfolio sur la France	294
---	-----

Guide carto

Carte, croquis, schéma

Les représentations cartographiques peuvent prendre des formes différentes.

Il ne faut pas confondre carte, croquis et schéma.

- La **carte** est l'outil graphique qui permet de localiser et de repérer avec le plus de précision possible les lieux et les phénomènes géographiques. Les réalités spatiales sont transposables au moyen d'un langage propre avec des signes et des règles cartographiques (utilisation des pictogrammes : un petit avion pour symboliser un aéroport par exemple). Les cartes sont généralement rassemblées dans un atlas. (doc. 1)

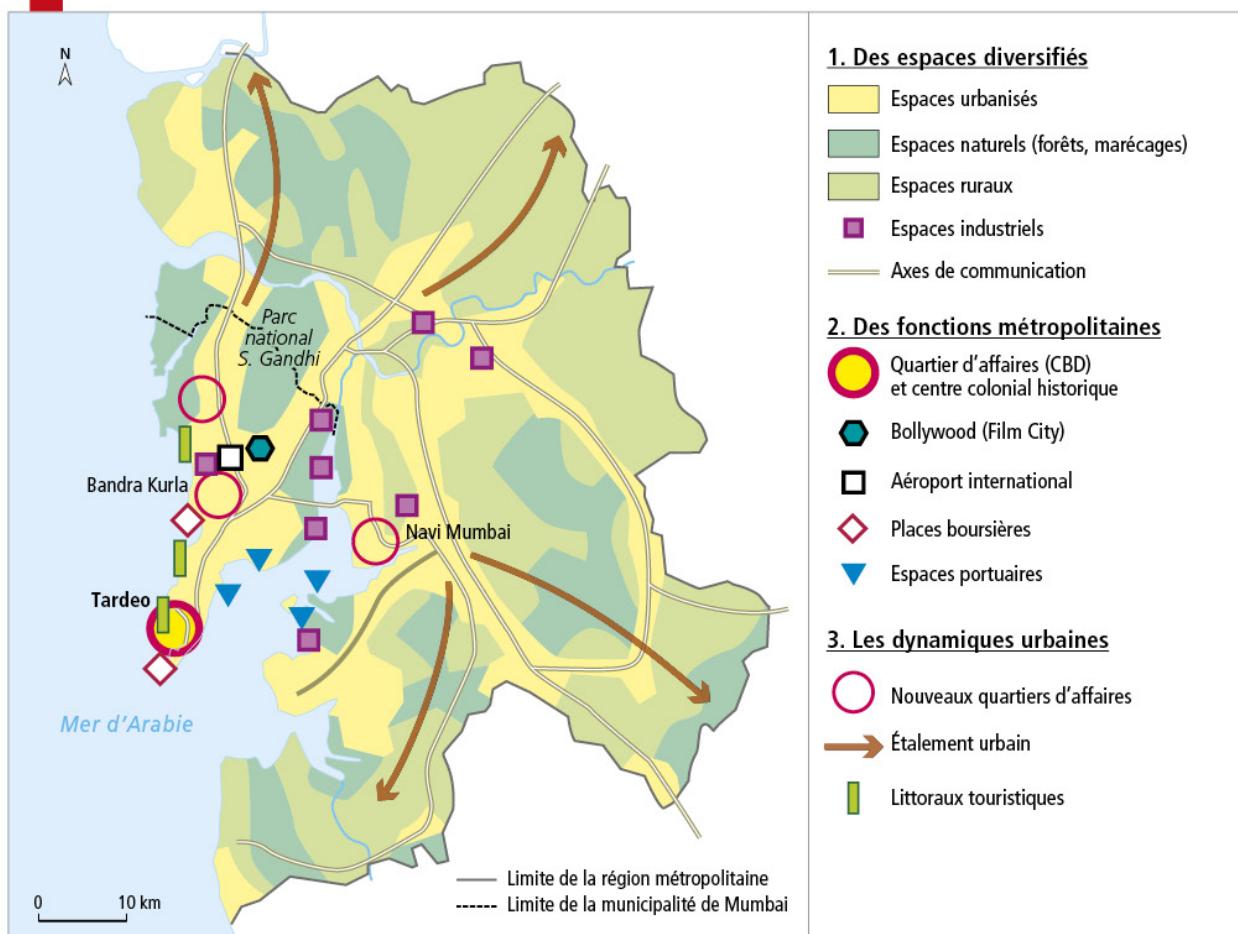
- Le **croquis** (qui correspond à la carte synthétique) présente, sur un fond de carte, des informations sélectionnées, hiérarchisées, qui sont mises en relation dans une perspective dynamique. L'essentiel doit être dit, en fonction de la problématique proposée. (doc. 2)

- Le **schéma** est plus simple que le croquis dans sa réalisation graphique. Il met en évidence les faits géographiques essentiels en éliminant les données secondaires. Contrairement à la carte ou au croquis, il ne cherche pas à localiser précisément. Le fond de carte est simplifié et réduit à des formes géométriques simples. Il peut être incorporé au sein d'une composition écrite. (doc. 3)

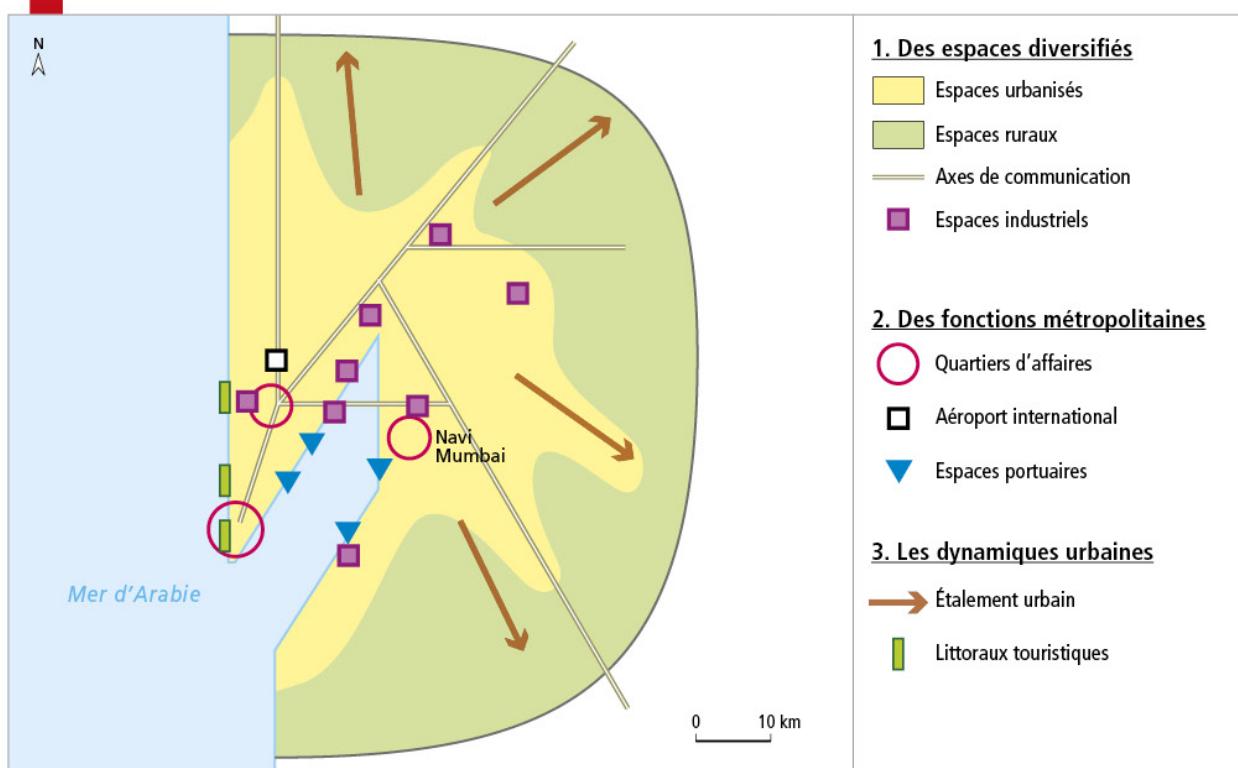
1 Une carte de Mumbai



2 Un croquis : l'organisation spatiale du Grand Mumbai



3 Un schéma : l'organisation spatiale du Grand Mumbai



Guide carto

Différents types de cartes

1 La carte descriptive

- Ce type de carte localise des phénomènes spatiaux identifiables sur le terrain.

● Il peut s'agir de cartes du relief, de la végétation, des ressources naturelles, mais aussi de cartes montrant des villes, des infrastructures de communication (cartes routières), des territoires agricoles, etc. (doc. 1)

● La légende n'est pas soumise à des règles d'organisation précises ; il s'agit d'ordonner simplement les figurés utilisés sur la carte.

1 Le relief de la Chine



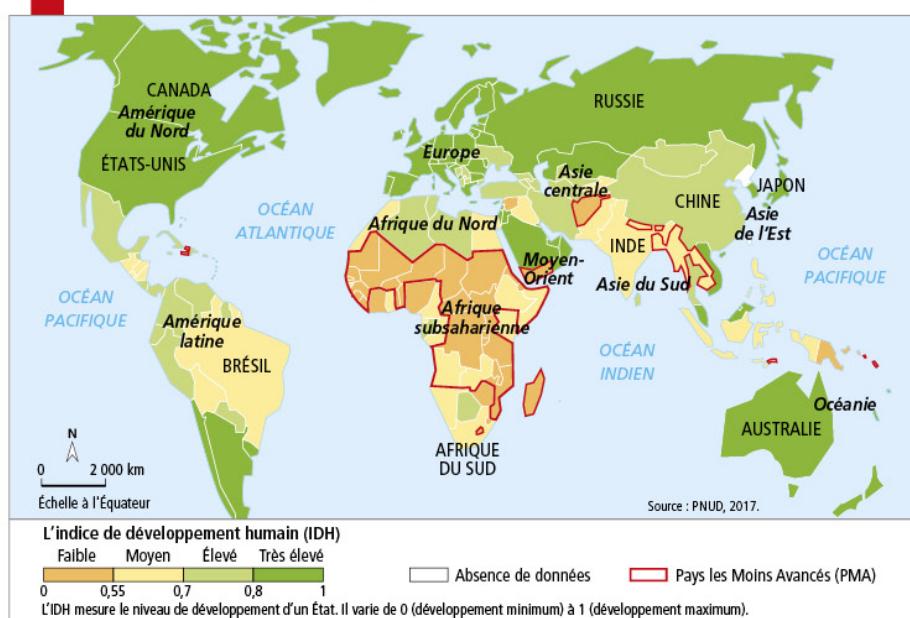
2 La carte analytique

- La carte analytique représente un phénomène abstrait. Elle est élaborée à partir de données statistiques : densité de population, IDH, etc. (doc. 2)

● Le territoire cartographié devient le support de cette information statistique et permet d'apprécier les différences, les inégalités dans l'espace.

● La légende propose des figurés qui hiérarchisent la variable cartographiée en plusieurs classes. Les cartes par plages de couleurs, les cartes de flux, les cartes à symboles proportionnels... sont des cartes analytiques.

2 Les inégalités de développement dans le monde



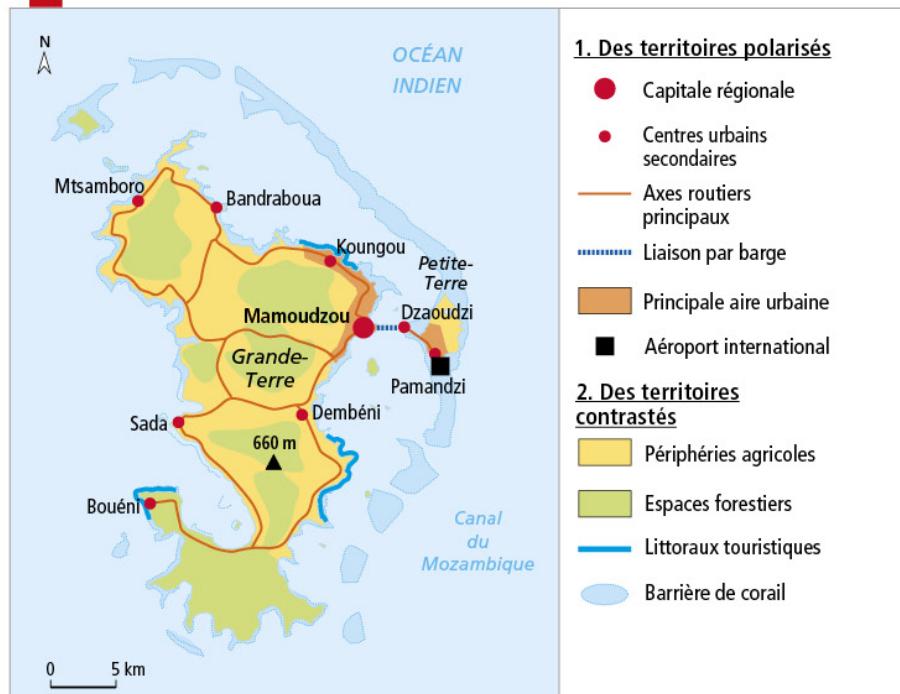
3 La carte de synthèse

- La carte de synthèse sert à représenter des ensembles géographiques à partir de thèmes ou de problématiques énoncés dans la légende : espaces centraux, périphéries, dynamiques des territoires, etc. (doc. 3)

- La carte de synthèse est le résultat d'une réflexion, d'un raisonnement ou d'une problématique définis au préalable. Elle permet de combiner plusieurs faits géographiques sur un seul support.

- Elle s'accompagne d'une légende organisée.

3 La RUP (Région ultre-péphérique) de Mayotte

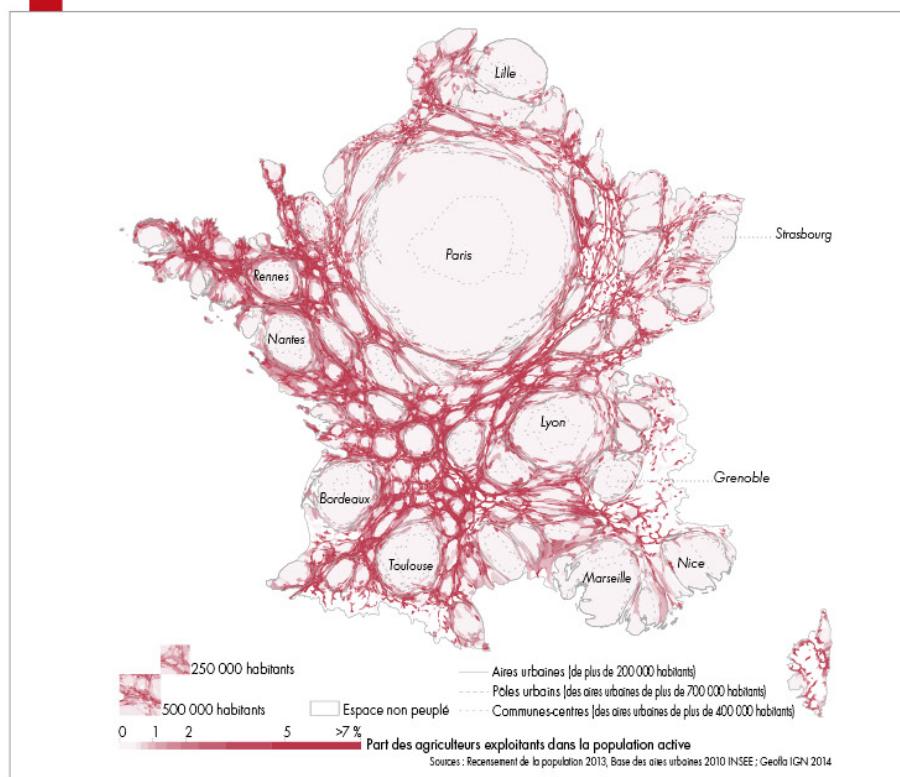


4 Le cartogramme

- Le cartogramme (dont le type le plus couramment utilisé est l'anamorphose) est une représentation graphique qui repose sur une modification de la forme initiale du territoire cartographié et du tracé de ses limites. (doc. 4)

- Le cartogramme a pour objectif de représenter des réalités perçues. Les superficies des unités spatiales sont transformées (réduites, agrandies, déformées) de manière proportionnelle à ce qu'elles représentent.

4 Les agriculteurs en France



Guide carto

La carte, un document géographique (1)

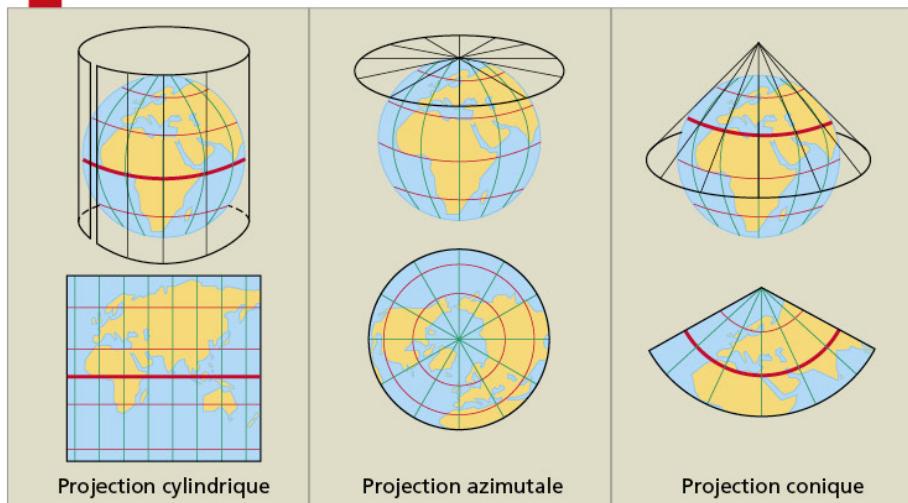
1 Une projection

● Une carte est une représentation graphique, en réduction, d'un espace géographique. Elle représente sur une surface plane (deux dimensions) ce que la réalité propose en volume (trois dimensions). Elle est toujours une version corrigée de la réalité.

● Pour représenter le monde, une carte dépend d'une projection.

On distingue les planisphères (ou projections cylindriques), les projections polaires... (doc. 1)

1 Différents types de projections



2 Une échelle

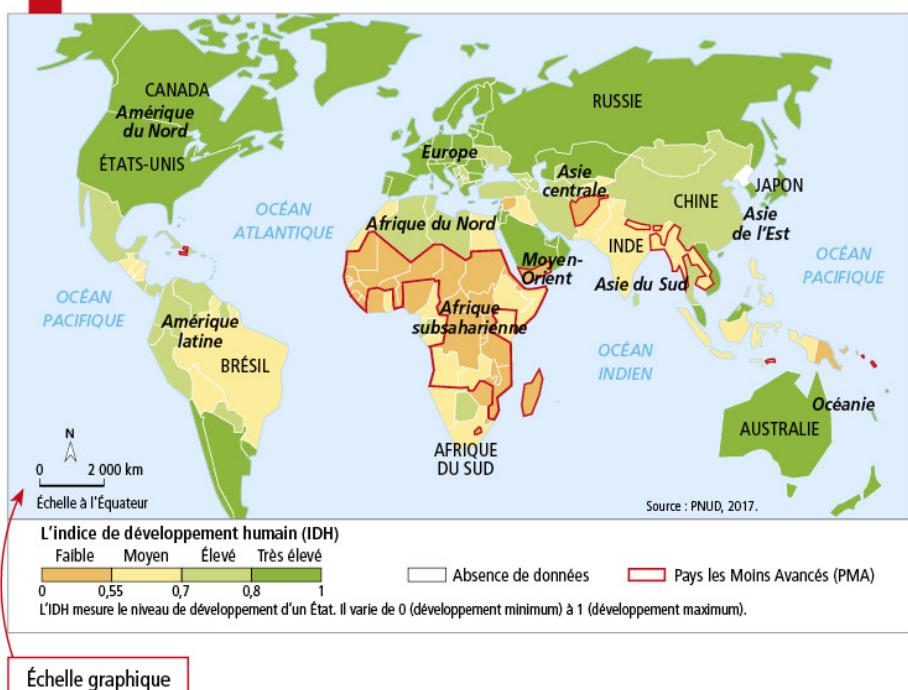
● La carte s'accompagne d'une échelle. Il s'agit du rapport entre une distance mesurée entre deux points sur la carte et la distance réelle sur le terrain. Elle est représentée soit :

- de manière graphique (ex. : segment gradué) (doc. 2)
- de manière numérique (exemple : 1/25 000, soit 1 cm sur la carte représente 25 000 cm ou 250 m sur le terrain).

● L'échelle de la carte détermine l'espace représenté. À petite échelle (planisphère) la carte représente des espaces vastes à faible degré de précision. À moyenne échelle (pays, régions), les espaces représentés sont plus restreints et plus précis.

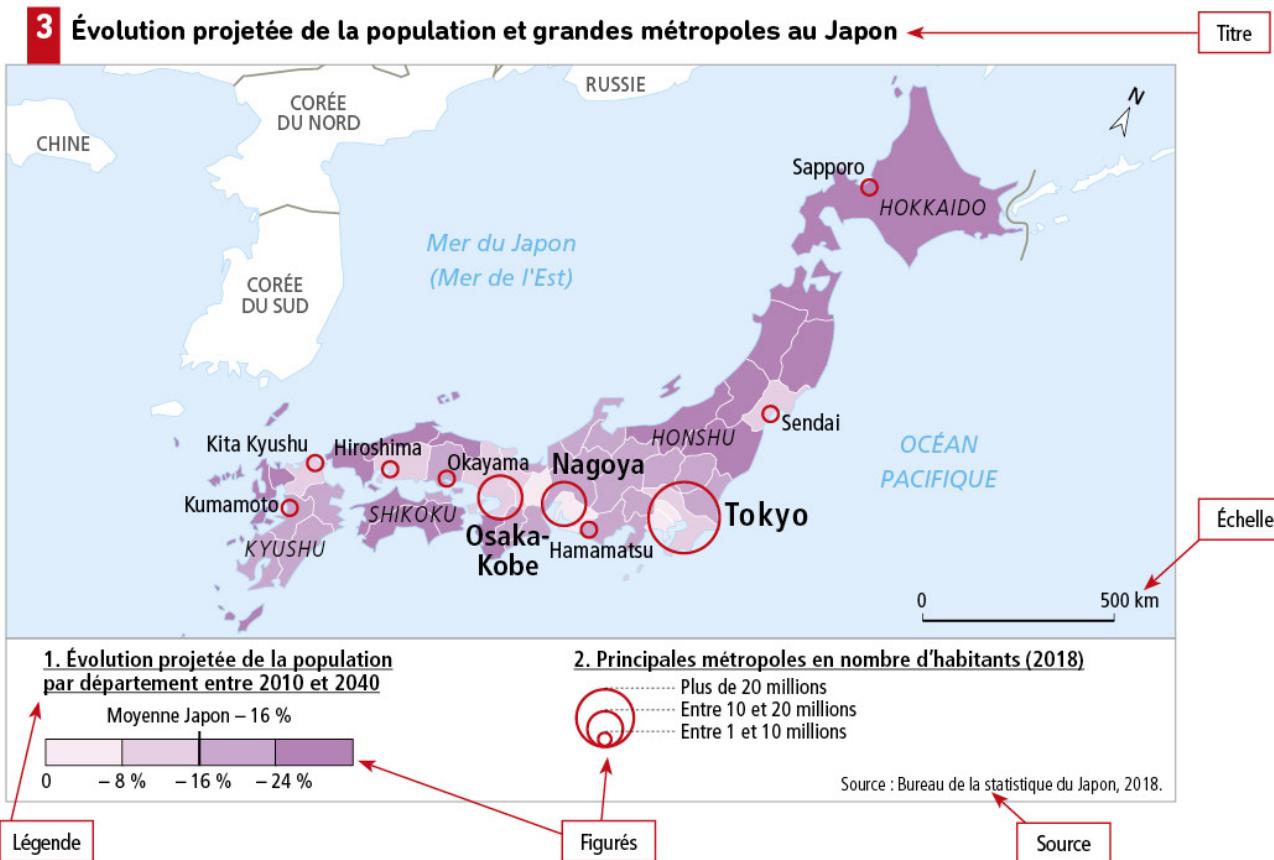
À grande échelle (villes), l'espace cartographié est peu étendu mais le degré de précision est très important.

2 Les infrastructures électriques de l'Afrique australe



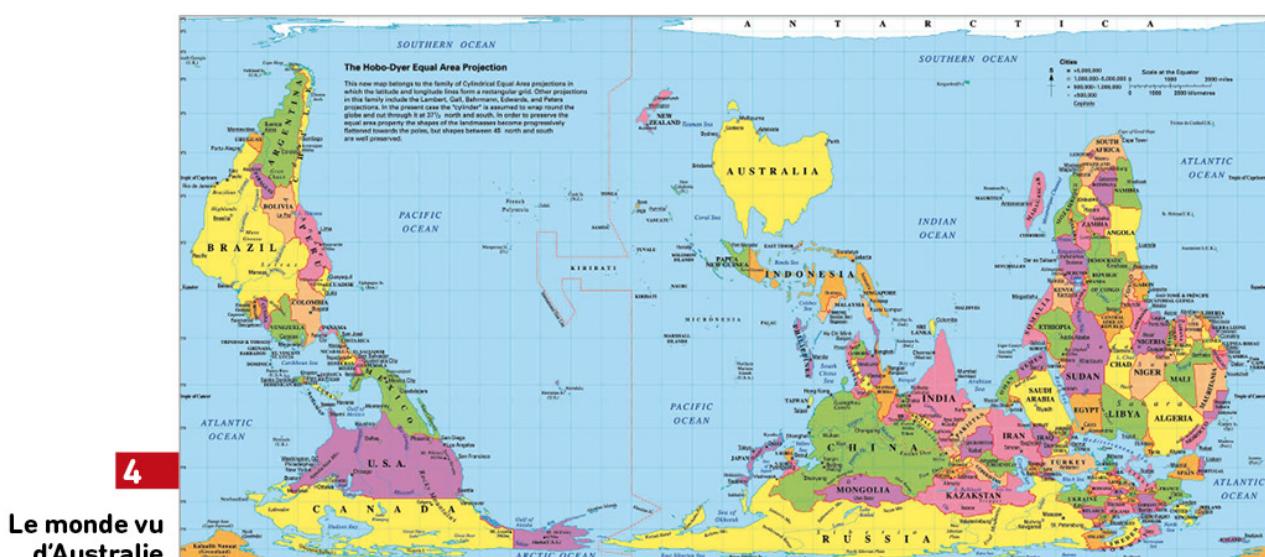
3 Un habillage

- Une carte est toujours accompagnée : d'un titre ; d'une légende ordonnée ; d'une échelle ; d'une source.



4 Un message

- La carte sert à localiser, à identifier et à expliquer des réalités géographiques, à diffuser des informations.
- La carte diffuse une information géographique. Par son type de projection, son échelle, ses figurés, elle privilégie une vision au détriment d'une autre. La carte suppose un projet et exprime des choix de la part de celui qui la réalise. (doc. 4)



Guide carto

La carte, un document géographique (2)

5 Le langage cartographique

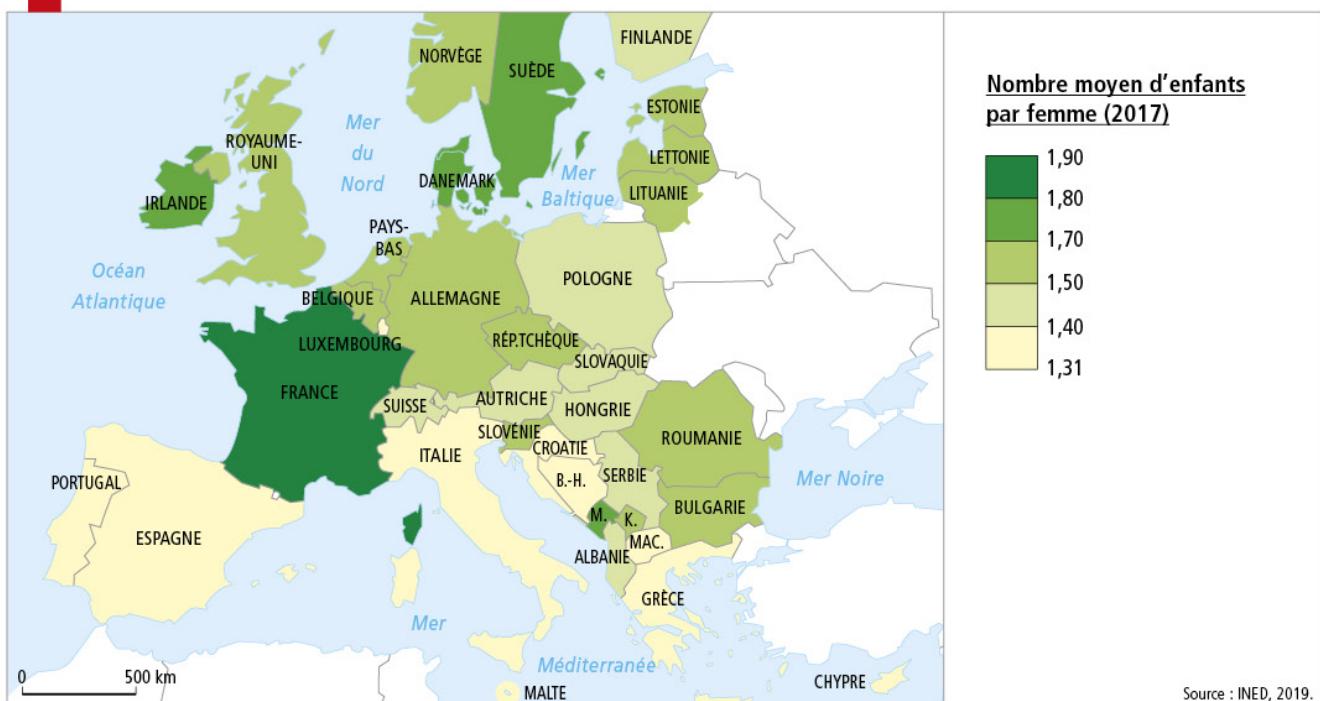
● Pour localiser les phénomènes dans l'espace, la cartographie s'appuie sur un langage spécifique. Ce langage cartographique utilise trois types de figurés (des points, des lignes et des surfaces) qui eux-mêmes se distinguent par des variables visuelles (la taille, la forme et la couleur principalement). Cela permet de différencier, classer et quantifier les informations représentées sur une carte. (doc. 1)

● La carte présentée utilise un figuré de surface dont la couleur varie. Les différentes teintes de bleu présentent un même phénomène, la fécondité, dont l'intensité est variable. (doc. 2)

1 Tableau de synthèse sur les types de figurés

Types de figurés	Exemples	Représentation des figurés	Exemples
Ponctuels (ronds, carrés, etc.) pour représenter un lieu	● Ville ■ Aéroport ▲ Port	La taille et la forme diffèrent et hiérarchisent les informations.	Exemple : la taille des villes peu peuplée → très peuplée
Linéaires (traits, flèches, etc.) pour représenter des axes ou des flux	↔ Flux migratoire — Axe de communication	La taille et la forme hiérarchisent les informations.	Exemple : le trafic des marchandises faible → moyen → fort
De surface (aplats de couleur) pour représenter des territoires	■ Espace peuplé	La couleur hiérarchise les informations	Exemple : densité de population - → +

2 La fécondité en Europe



6 Les figurés ponctuels

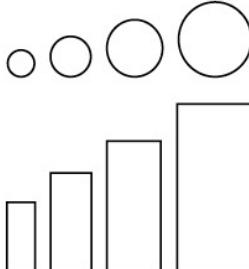
- Ils distinguent des quantités :

les petits figurés ponctuels représentent une faible quantité tandis que les gros figurés ponctuels indiquent une forte quantité.

- Ils distinguent des phénomènes par leurs formes :

une forme différente sur la carte correspond à un phénomène différent dans la réalité.

- Les couleurs des figurés ponctuels hiérarchisent ou différencient des phénomènes.

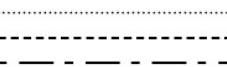
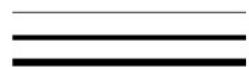
Des différences (information qualitative)	Des classements (information ordonnée)	Des tailles (information quantitative)
<ul style="list-style-type: none"> • variation de forme  <p>Attention : au-delà d'un certain nombre de formes, l'œil de perçoit plus les différences.</p> <ul style="list-style-type: none"> • variation de couleur 		<ul style="list-style-type: none"> • variation de taille 

7 Les figurés linéaires

- Les lignes permettent principalement de figurer des mises en relation ou des limites.

● Leurs tailles hiérarchisent les informations : plus la ligne est épaisse, plus le phénomène est important.

● Leurs formes (pleine ou pointillée par exemple) et leurs couleurs différencient les informations représentées.

Des différences (information qualitative)	Des classements (information ordonnée)	Des tailles (information quantitative)
<ul style="list-style-type: none"> • variation de forme  <ul style="list-style-type: none"> • variation de couleur 	<ul style="list-style-type: none"> • variation de couleur 	<ul style="list-style-type: none"> • variation de taille 

8 Les figurés de surface

- Des couleurs pour différencier. Les couleurs utilisées sur une carte peuvent représenter, symboliser des phénomènes différents.

<i>Exemple :</i>
l'agriculture
 Élevage  Vignes  Céréales

- Des couleurs pour hiérarchiser. Un dégradé de couleurs, des couleurs froides vers des couleurs chaudes, permet de représenter une transition progressive.

<i>Exemple :</i>
la densité de population

Guide carto

Réaliser un croquis

1 Le croquis et la nomenclature

Matériel

- Crayons de couleurs
- Règle normographe (avec des formes prédécoupées, très utiles pour les cercles)
- Feutres noirs : une mine épaisse et une plus fine
- Feutres de couleurs : rouge, bleu et vert
- Stylo 4 couleurs

! Évitez les surligneurs, le crayon à papier et le blanc correcteur !

Étapes

- 1 Écrire la légende
- 2 Dessiner les figurés de surface
- 3 Dessiner les figurés linéaires et ponctuels
- 4 Écrire la nomenclature
- 5 Ajouter le titre et l'orientation du croquis

Placer le titre en lettres capitales au-dessus du croquis.

Indiquer l'orientation

Les figurés de surface

- Colorier les aplats de couleur au crayon.
- Tracer les hachures à la règle.

Les figurés linéaires et ponctuels

- Tracer les points et les lignes avec des feutres.
- Utiliser une règle normographe pour reproduire facilement les figurés.

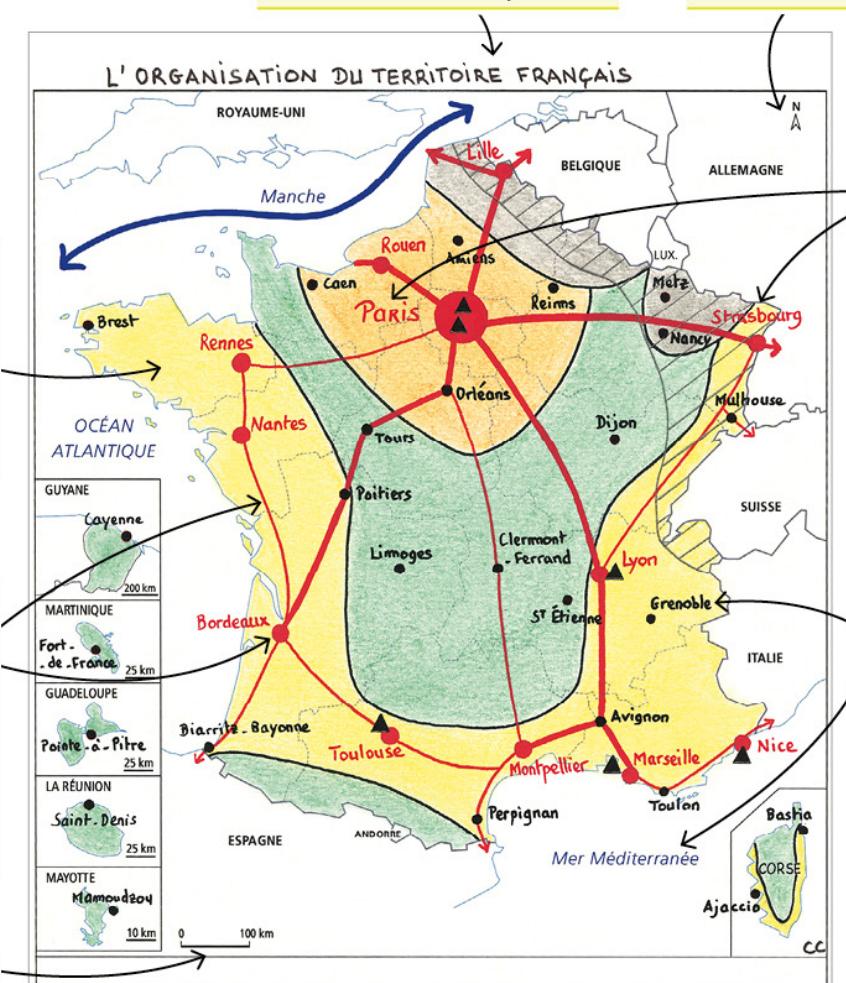
Indiquer l'échelle.

Hierarchiser les lieux

- Avec la taille des lettres (océans en majuscules, fleuves en minuscules...).
- Avec l'épaisseur des feutres (par exemple, noms de pays au feutre épais, noms de villes au stylo...).

Distinguer les noms grâce aux couleurs

- Bleu pour les mers et les cours d'eau.
- Noir ou rouge pour les villes.



2 La légende

Écrire la légende

- Rédiger la légende sur une autre page que le croquis.
- Écrire en noir.
- Aligner le texte à gauche.

1) Une armature urbaine hiérarchisée

- Métropole mondiale
- Métropoles régionales
- Métropoles moyennes

Faire apparaître un plan

Souligner ou écrire les titres des parties en lettres capitales.

2) L'intégration du territoire dans l'Union européenne et dans la mondialisation

- Axes de communication majeurs
- Axes de communication importants
- Espaces intégrés à la métropole européenne
- ➡ Route maritime majeure
- ▲ Principaux aéroports

Organiser la légende

- Harmoniser les parties.
- Déterminer au moins deux informations par partie.
- Être synthétique.

3) Des territoires inégalement dynamiques

- Le centre politique et économique
- Espaces attractifs en fort développement
- Espaces anciennement industrialisés en reconversion
- Espaces en difficulté

Vérifier la réalisation du croquis

Dans la légende

- Les figurés sont remplis
- Une information est associée à chaque figuré

OUI

NON

Dans le croquis

- Les informations de la légende sont reportées
- La nomenclature est complète
- Le croquis est complet (titre, orientation, légende, échelle)

Dans l'ensemble

- Les notions du programme apparaissent
- Le travail est soigné, il n'y a pas de fautes d'orthographe

Atlas

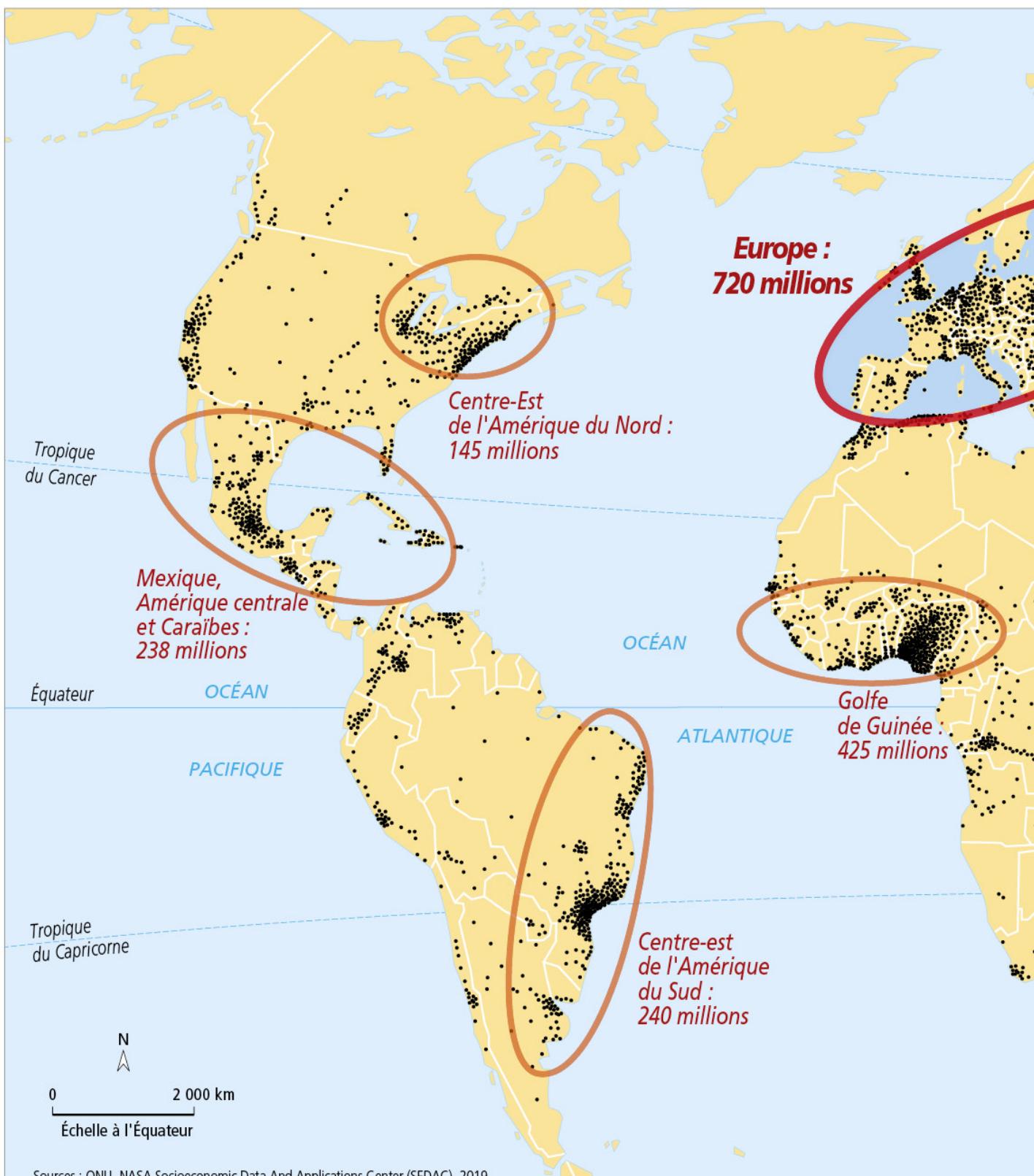
Les États du monde (2020)

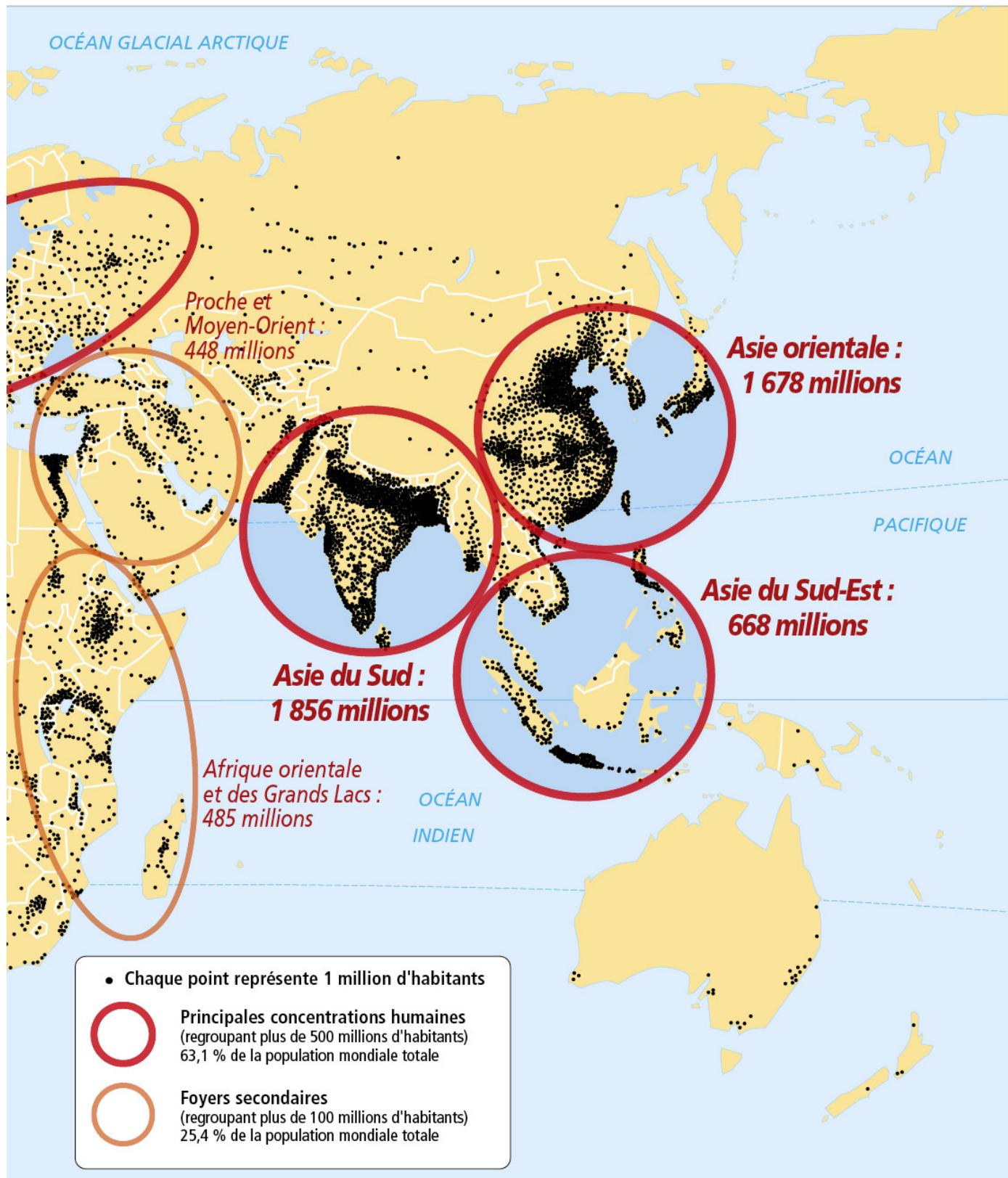




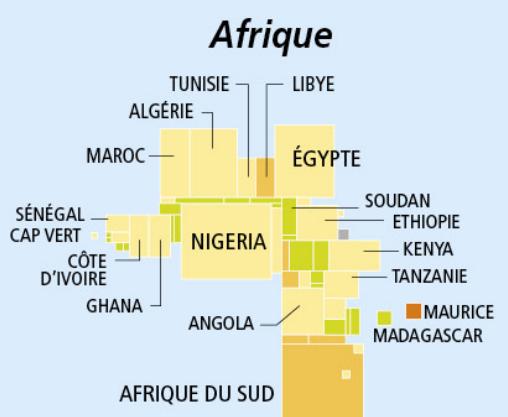
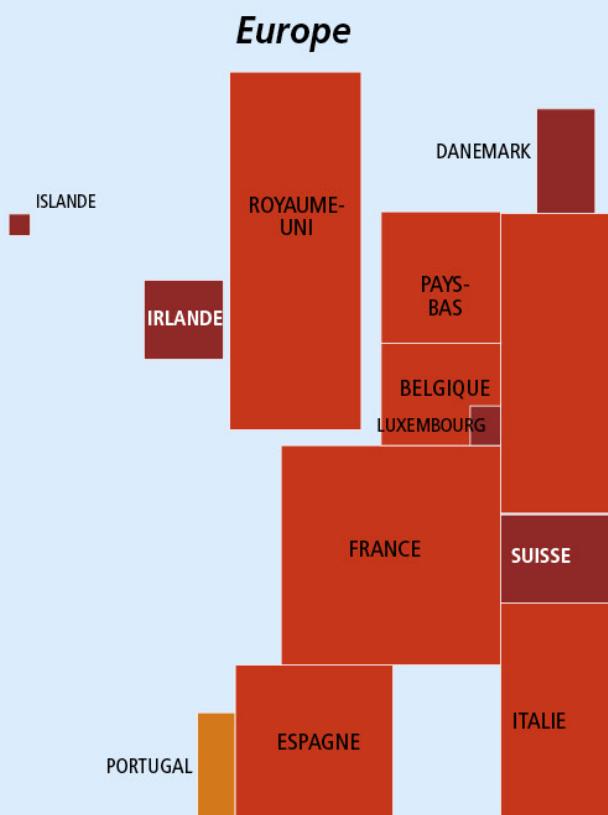
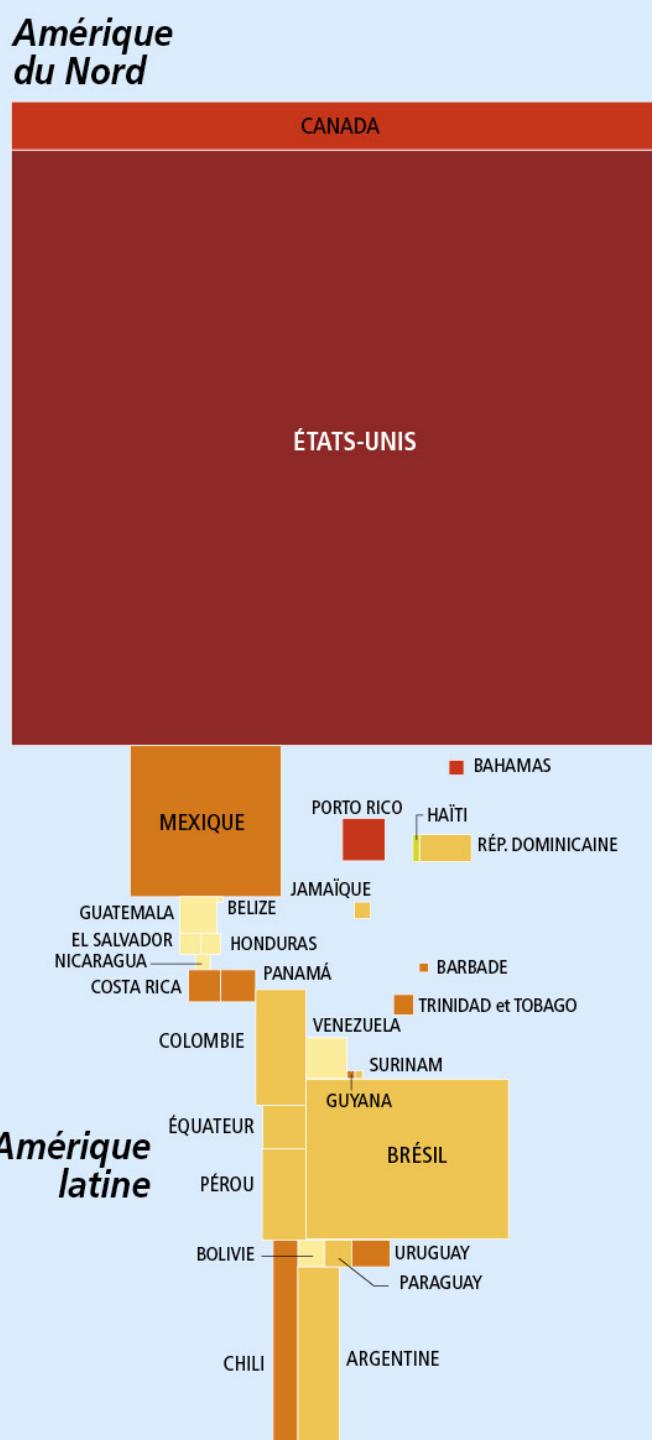
2. Territoire revendiqué par le Maroc,
contrôlé par les autonomistes sahraouis.
Un référendum doit y être organisé par l'ONU.

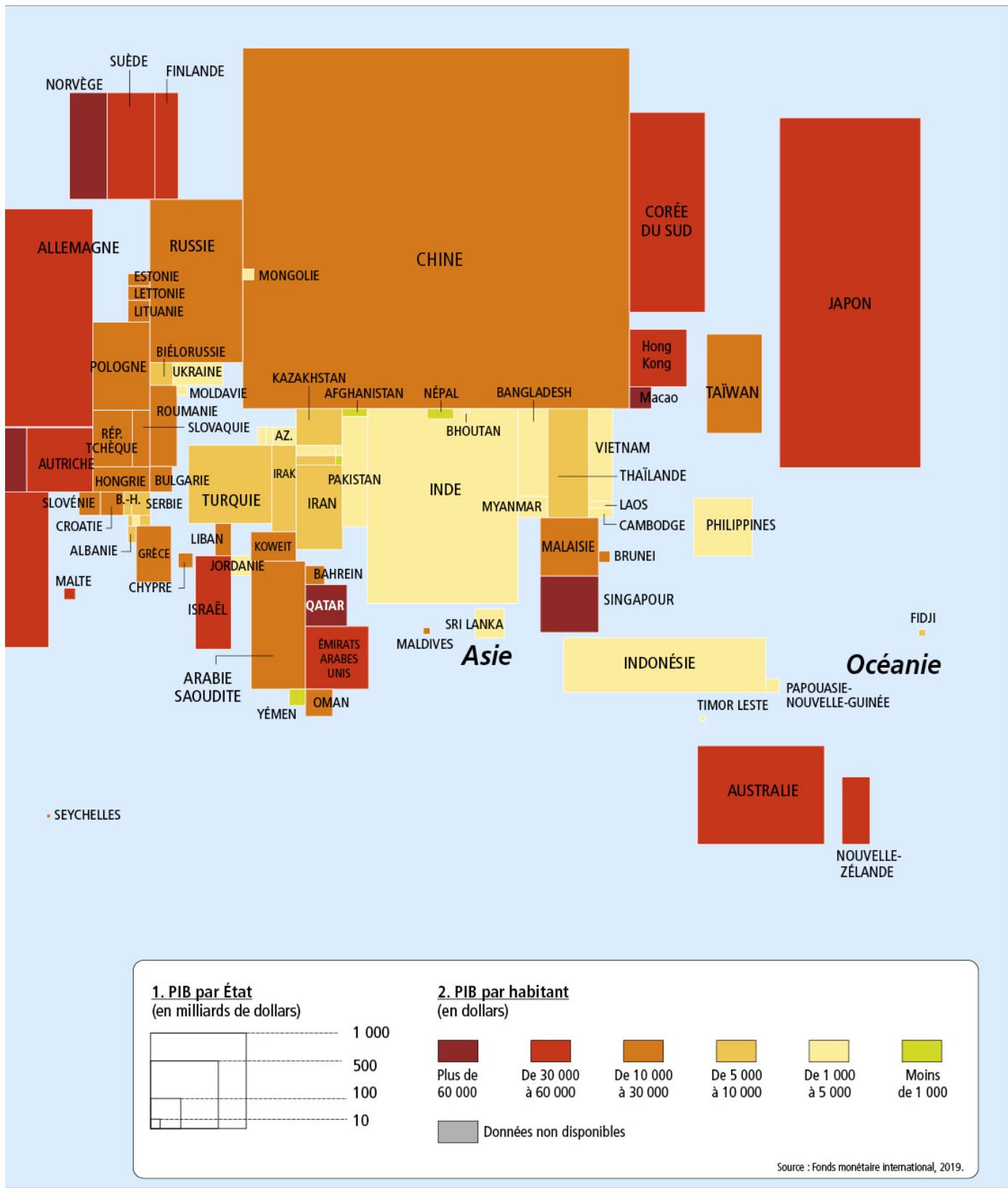
La population mondiale en 2020





Les inégalités de richesse dans le monde (2020)





L'Union européenne et l'Europe (2020)



1. L'UE et les États associés

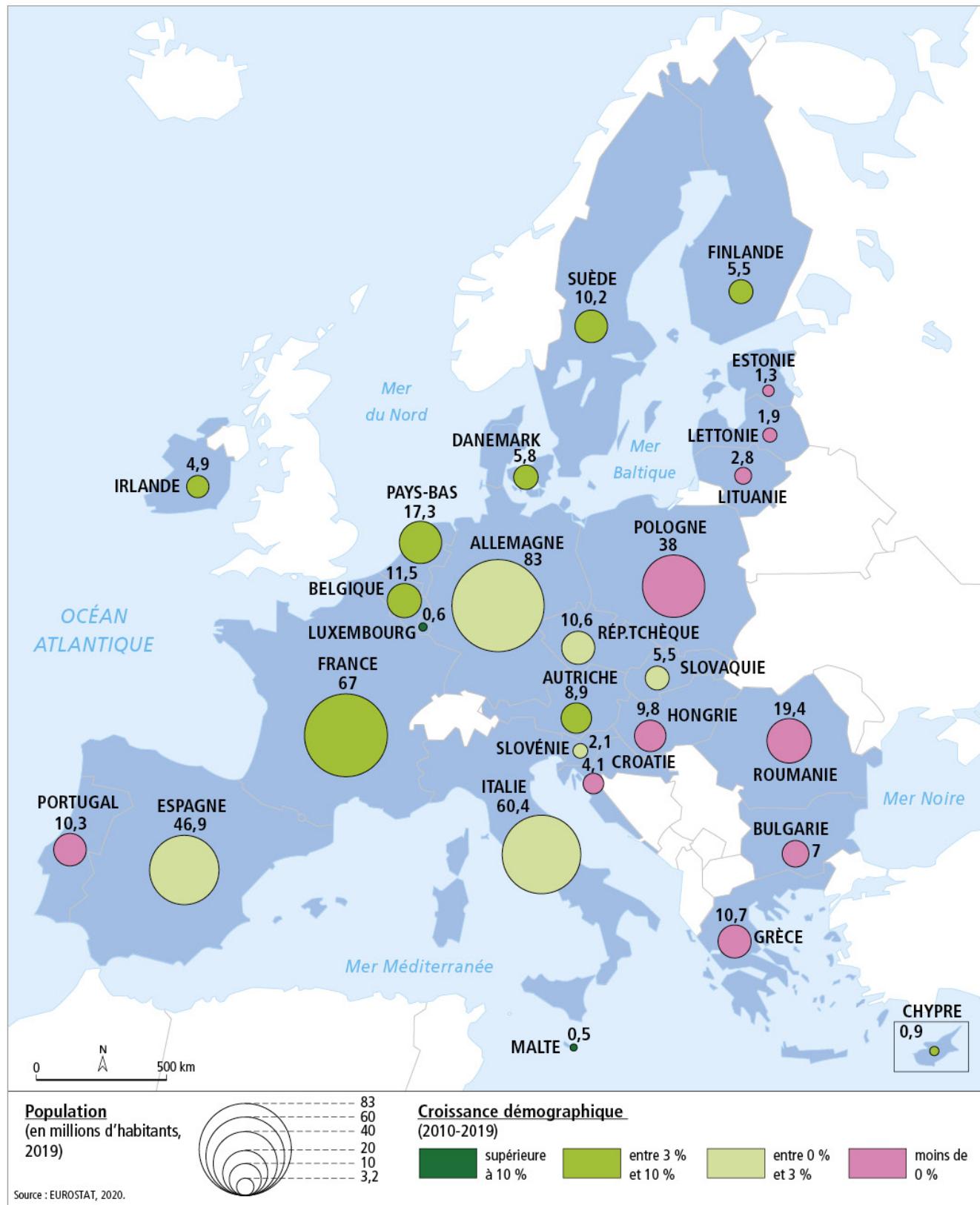
- █ 27 États membres
- Ancien État membre de l'UE
- █ États non membres de l'UE mais fortement intégrés à son influence

2. Les États candidats à l'UE

- █ Candidatures acceptées, négociations en cours
- █ Candidatures officielles
- █ Candidatures potentielles

1. Crimée : région ukrainienne ayant proclamé son rattachement à la Russie par référendum au printemps 2014. Ce rattachement, validé par la Russie, n'est pas reconnu par les autorités ukrainiennes ni par la communauté internationale.

La démographie des États de l'Union européenne (2020)

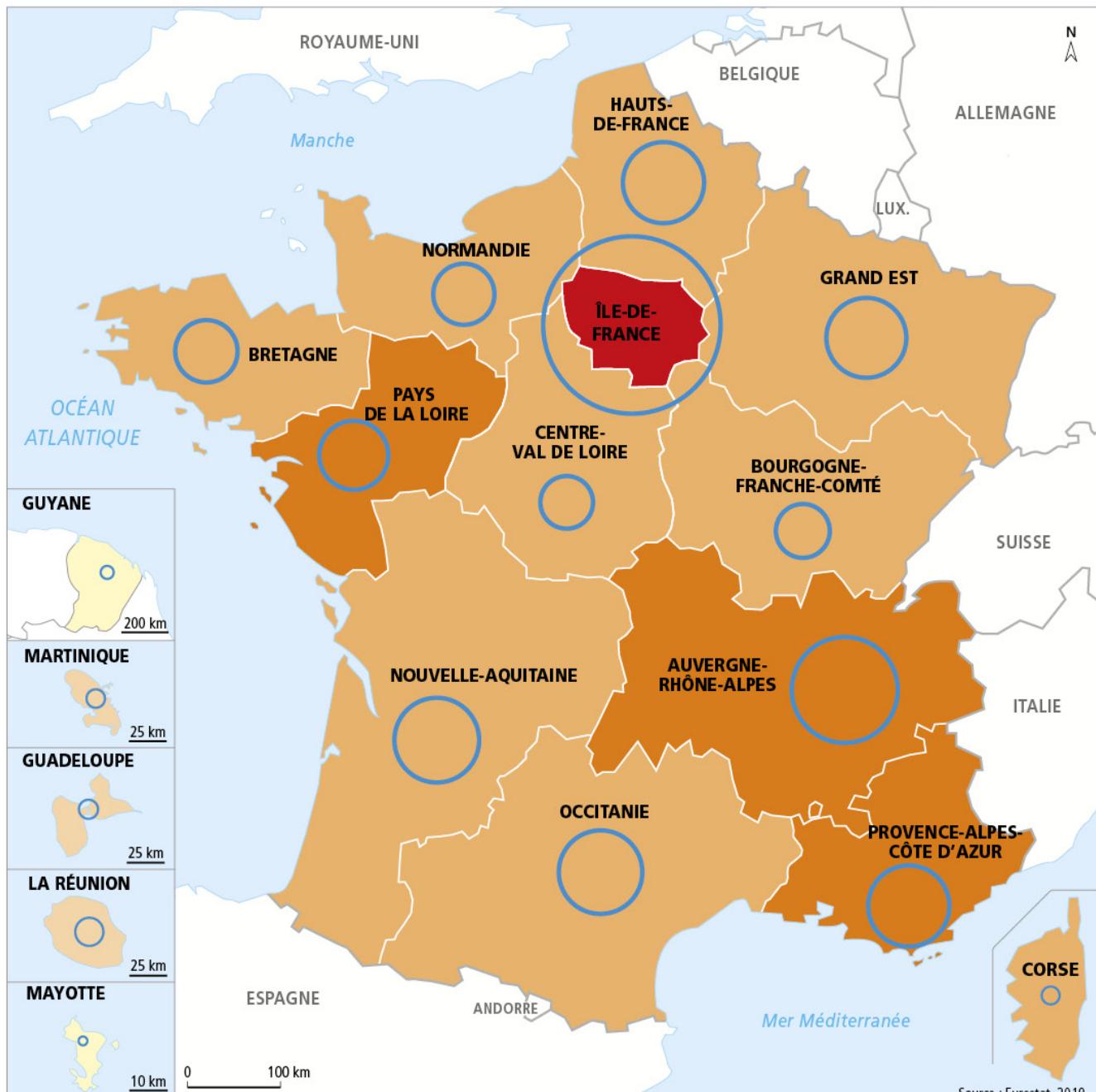


Atlas

Le relief de la France métropolitaine et ultramarine



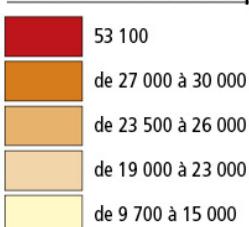
Les régions en France : poids économique (2020)



1. Produit intérieur brut (en milliards d'euros)



2. Produit intérieur brut par habitant (en euros)

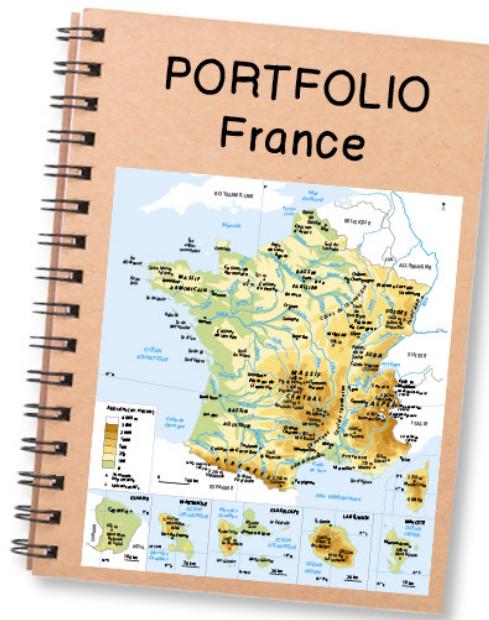


Portfolio

Constituer un portfolio sur la France

1 Qu'est-ce qu'un portfolio ?

- Un **portfolio** est un classeur, une pochette, un répertoire (numérique ou non), qui regroupe des documents variés concernant un thème précis. Son contenu s'élargit, s'enrichit, au fil de son élaboration et de l'apport de documents supplémentaires.
- Étymologiquement, le terme provient de l'italien (*portafogli*). Il désignait à l'origine un porte-documents pliant dans lequel les artistes inséraient des dessins, des peintures, puis des photographies.
- Ici, il s'agit de constituer un dossier personnalisé sur la **géographie de la France**, rassemblant des documents concernant les trois programmes de Seconde, Première et Terminale.



2 Pourquoi concevoir un portfolio sur la France ?

- Il permet d'**archiver** tous les documents utilisés en cours de géographie sur la France tout au long des trois années passées au lycée afin d'y **accéder** rapidement.
- Il permet le suivi et l'auto-évaluation dans les apprentissages et favorise la **réflexion** par la pratique du programme en **autonomie**.
- Il constitue un outil important d'accompagnement pour la préparation de la mobilisation des savoirs à l'oral.
- Le **portfolio numérique** a l'avantage d'être facile d'accès et de consultation (clé USB, smartphone, tablette...). Il peut être modifié par l'ajout ou la suppression de fichiers ou réorganisé par l'insertion d'hyperliens, de vidéos, etc.

Conseils

- ▶ Consultez fréquemment votre portfolio : notamment avant des épreuves de contrôle continu.
- ▶ Travaillez en équipe ! Répartissez-vous les thèmes, échangez des documents avec vos camarades de classe afin d'enrichir votre portfolio.

3 Comment réaliser son portfolio ?

ÉTAPE 1

Créer un répertoire sur son ordinateur, préparer un classeur, une pochette ou une boîte de rangement.

ÉTAPE 2

Organiser des sous-répertoires ou des pochettes pour chaque thème étudié sur la France.

Par exemple :

- Sociétés et environnements, des équilibres fragiles (2^{de} – thème 1)
- Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (1^{re} – thème 3)
- La France, une puissance maritime ? (T^{le} – thème 1)

ÉTAPE 3

Rassembler les documents pour chaque thème afin de pouvoir les consulter aisément.

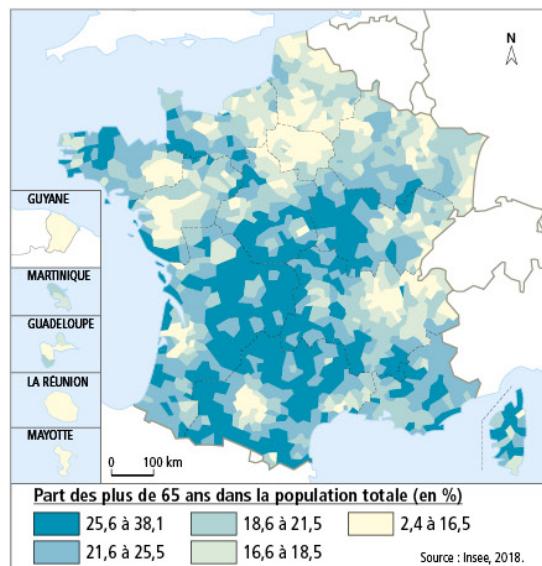
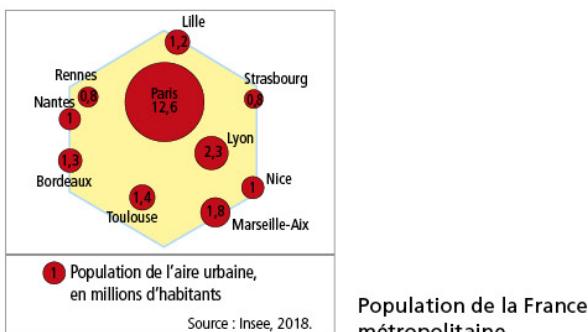
Conseils

- ▶ Commencez votre portfolio le plus tôt possible (dès la classe de 2^{de}).
- ▶ Classez les documents au fur et à mesure de la progression.
- ▶ Veillez à bien dater ou numérotier les documents incorporés dans le portfolio.
- ▶ Mettez à jour régulièrement votre portfolio.

4 Quels types de documents intégrer dans un portfolio ?

Plusieurs types de documents peuvent être intégrés et archivés dans un portfolio.

- **Des documents écrits** : fiches de cours, exposés, textes étudiés en classe, téléchargés sur Internet et imprimés, photocopies, interrogations écrites, devoirs corrigés, tests de connaissances...
- **Des productions graphiques** : cartes, croquis, schémas à différentes échelles...



- Des documents iconographiques (photographies).



Le clos-masure, ferme typique du pays de Caux (Seine-Maritime)



Vue aérienne de Saint-Denis (La Réunion)

- Des documents statistiques, des infographies, des tableaux de données...

Les réseaux, en 2016

Routes :
 1 103 366 km
dont DROM **10 453 km**

Autoroutes :
 11 612 km

Voies ferrées :
 30 530 km dont
lignes à grande vitesse (LGV) **2 166 km**

Métros, RER et tramways :
 1 659 km dont
Île-de-France **914 km**

Source : Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2018.

Les réseaux de transports français : chiffres clés

Paris (Île-de-France) dans les classements nationaux

En %	Rang
Population	1 ^e
Emplois	2 ^e
PIB	3 ^e
Dépenses en R&D	40 ^e
Cadres qualifiés	35 ^e
Exportations de biens	19,1 ^e
Entreprises (nombre)	23,6 ^e
Étudiants	24 ^e

Source : Chiffres clés de la région Île-de-France, CCIF, 2018.

Les principaux PIB des grandes régions métropolitaines de l'UE

En milliards d'euros, en 2016	Rang
Paris	1 ^e
Londres	2 ^e
Milan	3 ^e
Rhin-Ruhr	4 ^e
Madrid	4 ^e

Source : Eurostat, 2016.

Les principales villes Airbnb¹ dans le monde

En milliers de logements répertoriés	Rang
Londres	1 ^e
Paris	2 ^e
New York	3 ^e
Moscou	4 ^e
Rio de Janeiro	5 ^e

1. Airbnb est un site Internet de location et de réservation de logements de particuliers.

Paris (Île-de-France) dans les classements nationaux et internationaux

Conseil

Si vous réalisez un portfolio numérique, pensez à ajouter :

- Des liens vers des podcasts
- Des sites internet
- Des vidéos

Lexique

A

ACEUM (accord Canada-États-Unis-Mexique) : accord destiné à remplacer l'ALENA suite à la renégociation du traité exigée par les États-Unis et signé en 2018. Voir p. 130.

Agenda 21 : charte fixant un projet de territoire sur la base d'une gestion durable de ce dernier. Voir p. 262.

Agglomération industrielle : espace urbanisé en continu, comprenant une ville-centre et ses banlieues, dont le développement économique repose sur des activités de transformation en vue de la production de biens matériels. Voir p. 215, 227, 234. **Notion** p. 301.

Agglomération transfrontalière : espace urbain caractérisé par une continuité morphologique ou fonctionnelle de part et d'autre d'une frontière. Voir p. 225.

Agglomération : ensemble urbanisé comprenant une ville-centre et ses banlieues. Voir p. 215.

Airbnbisation : accroissement de la mise en location à but touristique d'hébergements privés dans un territoire où la demande de logements (temporaires et permanents) est forte. Voir p. 160.

Aires marines protégées (AMP) : espaces maritimes relevant de mesures de protection environnementale et de gestion des ressources. Voir p. 58, 62, 82.

ALENA (accord de libre-échange nord-américain) : accord entré en vigueur en 1994 afin d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Il est remplacé par l'ACEUM en 2018. Voir p. 130.

Alliance bolivarienne pour les Amériques : organisation politique et éco-

nomique d'inspiration socialiste, hostile à « l'impérialisme » des États-Unis. Voir p. 113.

Alliance française : organisation française dont l'objectif est de faire rayonner la langue française et la culture française à l'extérieur de la France. Voir p. 155, 158.

Altermondialisme : courant de pensée défendant une alternative à la mondialisation néolibérale, plus respectueuse de l'environnement et des droits humains. Voir p. 138.

ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) : établissement public à caractère industriel et commercial chargé de la gestion des déchets radioactifs en France. Voir p. 264.

Aquaculture : élevage industriel de poissons, de coquillages, de crustacés, d'algues dans les eaux maritimes ou fluviales. Voir p. 55, 60.

Arrière-pays (hinterland) : zone d'influence et d'attraction économique d'un port, reliée à lui par les réseaux de transport. Voir p. 73, 81.

Association des États de la Caraïbe (AEC) : organisation régionale favorisant la coordination des politiques économiques et environnementales. Voir p. 70, 113.

Avant-pays (foreland) : espace outre-mer relié à un port. Voir p. 73.

B

Biotechnologie marine : application de la science et de la technologie aux organismes vivants, à d'autres matériaux vivants ou non vivants, pour la production de savoirs, biens et services. Voir p. 82.

Blockchain : technologie de stockage et de transmission d'informations, sécurisée mais sans organe de contrôle

(ex. : monnaie numérique « bitcoin »). Voir p. 131.

Brexit : contraction de *British Exit*. Sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, approuvée par référendum le 23 juin 2016 et officiellement entrée en vigueur le 31 janvier 2020. Voir p. 206.

BRICS : acronyme désignant les principaux pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Voir p. 133, 136.

C

CARICOM (Caribbean Community) : zone de libre-échange. Voir p. 113.

CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) : assemblée régionale constituée de représentants d'entreprises, de syndicats et d'associations, chargés de conseiller les élus régionaux sur l'administration de leur région. Voir p. 264.

Cigéo (Centre industriel de stockage géologique) : projet de stockage profond de déchets hautement radioactifs issus des centrales nucléaires. Voir p. 264.

Cluster maritime français (CMF) : organisation créée en 2006 par et pour les professionnels afin de rassembler tous les acteurs du secteur maritime. Voir p. 82.

COM (Collectivités d'Outre-Mer) : territoires d'outre-mer disposant d'institutions et de statuts particuliers. Voir p. 68.

Compétitivité : capacité d'une entreprise, d'un secteur économique ou d'un territoire à vendre ou fournir durablement un ou plusieurs biens ou services sur un marché concurrentiel. Voir p. 158, 262.

Connectivité aérienne : ensemble des connexions d'un territoire à d'autres territoires par voie aérienne. Voir p. 110.

Conteneur : caisse métallique pour le transport de marchandises de dimensions standardisées, soit 6,05 mètres de longueur ou « Équivalent vingt pieds » (EVP). Voir p. 82.

Convergence : fait de tendre vers un objectif commun. Le traité de Maastricht en 1992 définit des critères de convergence que chaque État de l'UE doit respecter (maîtrise de la dette, de l'inflation, etc.). Voir p. 208.

Coopération transfrontalière : partenariat entre des acteurs privés ou publics, séparés par une frontière d'État, et dont les actions interviennent aux échelles régionales et locales, de part et d'autre de cette frontière. Voir p. 226.

Corridor de développement : projet d'intégration régionale reposant sur l'aménagement d'axes de transports (route, rail, voie navigable, port) visant à interconnecter des territoires. Voir p. 118.

« **Crise requin** » : expression désignant l'incapacité des pouvoirs publics à gérer le « risque requin » face à l'augmentation des attaques de requins à La Réunion. Voir p. 84.

Crypto Valley : zone de concentration de start-ups spécialisées dans les monnaies virtuelles (cryptomonnaies) entre Zurich et Zug (Suisse). Voir p. 131.

D

Demandeur d'asile : personne qui sollicite une protection internationale hors des frontières de son pays d'origine, mais qui n'a pas encore obtenu le statut de « réfugié ». Voir p. 200.

Développement durable : mode de développement dont l'objectif est de concilier à la fois progrès économique, harmonie sociale et culturelle et préservation de l'environnement. Voir p. 262.

Diaspora : communauté ethnique dispersée à l'échelle mondiale mais conservant des liens sociaux et commerciaux très intenses avec son pays d'origine. Voir p. 136.

District industriel : concentration, sur un territoire donné, de petites et moyennes entreprises, spécialisées dans un secteur d'activité reposant sur des savoir-faire hérités. Voir p. 158, 206.

Droit de la mer : composante du droit international qui règle les relations entre États concernant l'utilisation de la mer et l'exercice de leurs pouvoirs sur les espaces maritimes. Voir p. 62.

DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) : collectivités territoriales disposant du même statut qu'un département ou une région métropolitaine : les lois et règlements français et européens s'y appliquent. Voir p. 68.

Dumping social : mise en concurrence des travailleurs des pays développés avec la main-d'œuvre moins rémunérée des pays en développement. Voir p. 138.

E

Économie maritime : économie reposant sur l'ensemble des activités liées aux océans, mers et côtes, du secteur primaire (pêche et aquaculture), secondaire (agroalimentaire, construction navale, production énergétique...), et du secteur tertiaire (commercialisation des produits de la mer, transport...). Voir p. 82.

Enclavement : situation d'un territoire mal connecté aux autres. Voir p. 136.

Énergies marines renouvelables (EMR) : ensemble des technologies permettant de produire de l'électricité à partir de différentes forces ou ressources du milieu marin : la houle, les courants, les marées, les températures des eaux. Voir p. 60.

Espace Schengen : espace regroupant 26 États européens (22 de l'UE et 4 associés) et permettant la libre circulation des personnes. Voir p. 206.

Eurorégion : structure territoriale transfrontalière dont l'objectif est de créer un espace cohérent pour faire de la frontière non plus une contrainte, mais un atout. Voir p. 225.

EVP (Équivalent vingt pieds) : unité de mesure des conteneurs correspondant à environ 6 mètres de long. Voir p. 56.

Expatrié : individu résidant dans un autre pays que le sien. Voir p. 155, 158.

F

Façade maritime : espace littoral concentrant plusieurs ports permettant de mettre en relation l'espace continental de l'arrière-pays avec le reste du monde. Voir p. 60, 136, 206.

FEDER (Fonds européen de développement régional) : fonds structurel créé en 1975. Son objectif est de renforcer la cohésion économique et sociale dans l'UE en réduisant les inégalités et déséquilibres entre les régions. Voir p. 186, 205, 208, 217, 226, 260.

Filière : entreprise contrôlée par une autre entreprise appelée société mère. Voir p. 158.

Firme transnationale (FTN) : entreprise implantée dans de nombreux pays et qui réalise la majeure partie de son chiffre d'affaires en dehors de son pays d'origine. Voir p. 136, 203, 206.

Flux : circulation de biens, de personnes, de capitaux ou d'informations. Voir p. 60, 203.

Fonds de cohésion : créé en 1992 avec le traité de Maastricht, il s'adresse aux pays dont le PIB par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne de l'UE, l'Europe de l'Est en particulier. Voir p. 208.

Lexique

FSE (Fonds social européen) : créé en 1957. Son objectif est de réduire les inégalités de développement entre les régions européennes, de promouvoir la croissance et de soutenir la création d'emplois. Voir p. 205, 208.

G

G20 : groupe de 20 États réunissant chaque année pays industrialisés et puissances émergentes dans un but de coopération économique et financière. Voir p. 135, 138.

GAFAM : acronyme désignant les « géants américains du Web » (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Voir p. 135, 138.

GECT (Groupement européen de coopération territoriale) : organisation transfrontalière visant à surmonter les obstacles liés aux différences de législation. Voir p. 223, 226.

Gouvernance : manière de gouverner ou d'exercer un pouvoir, impliquant plusieurs acteurs à différentes échelles. Voir p. 138.

Gouvernance mondiale : ensemble de règles, de lois et de normes mises en place pour réguler les flux économiques, migratoires et informationnels ainsi que les relations internationales dans un contexte de mondialisation. Voir p. 158.

Gouvernance transfrontalière : dispositif institutionnel permettant de faire coopérer divers acteurs publics et privés par-delà des frontières. Voir p. 226.

Grand port maritime (GPM) : statut créé en 2008 et attribué aux plus grands ports français dont l'envergure est européenne et qui se positionnent sur le marché mondial. Voir p. 73, 81, 82.

Granulats marins : matériaux extraits de la mer (sable, graviers). Voir p. 81.

Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) : instrument juridique visant à développer la coopération transfrontalière entre entreprises grâce à la mise en commun de services. Voir p. 218.

H

Halieutique : qui concerne la pêche. Voir p. 56, 60, 81, 82.

Haute mer : espace maritime situé au-delà des ZEE, non soumise à la souveraineté des États côtiers. Voir p. 36, 62, 83. **Notion** p. 301.

I

IDE (investissements directs à l'étranger) : sommes d'argent investies par des entreprises étrangères sur un territoire (création, rachat d'entreprise). Voir p. 133, 136, 155, 206.

Industrie : ensemble des activités de transformation en vue de la production de biens matériels. Voir p. 215.

Insularité : ensemble des caractéristiques qui donnent à un territoire et à sa population les aspects typiques d'une île en fonction de son isolement et/ou de son éloignement. Voir p. 110.

Interface : zone de contact entre deux espaces géographiques distincts. Elle génère le plus souvent des flux, mais parfois aussi des tensions. Voir p. 60.

Interreg : programmes pluriannuels lancés par l'UE en 1990 et financés par le FEDER pour soutenir les projets de coopération territoriale entre les collectivités des États membres. Voir p. 208, 223, 226.

L

Land (pluriel : Länder) : division administrative (région). L'Allemagne compte 16 Länder. Voir p. 186.

Lobbying : stratégie menée par un acteur pour défendre ses intérêts auprès des décideurs politiques. Voir p. 138.

Loi MAPTAM : loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles. Voir p. 260.

Lois de décentralisation : ensemble des lois qui, depuis 1982, ont transféré une partie des pouvoirs de l'État aux collectivités territoriales. Lorsque ces pouvoirs sont transférés aux régions, on parle aussi de « régionalisation ». Voir p. 260.

M

Marché commun du Sud ou MERCOSUR (Mercado Común del Sur en espagnol ; Mercosul en portugais) : alliance économique des pays d'Amérique du Sud créée en 1991. Voir p. 118.

Mégalopole : grande région urbaine concentrant des métropoles reliées entre elles et exerçant un rayonnement mondial. Voir p. 133, 136, 206.

Métropole : au sens large, grande agglomération urbaine qui concentre la population et les activités, dotée de fonctions de décision à différentes échelles. Au sens administratif du terme, structure intercommunale d'au moins 400 000 habitants ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement. On en compte 22 en France, dont 3 avec des statuts différents (Paris, Marseille et Lyon). Voir p. 206, 262.

Métropole mondiale : centre d'impulsion majeur de la mondialisation qui concentre des fonctions décisionnelles économiques et politiques, un fort rayonnement culturel et un rôle de carrefour de communication. Voir p. 133, 136.

Migrant international : individu quittant durablement (durée égale ou supérieure à un an) son pays pour se rendre dans un autre pays, de façon volontaire (activité professionnelle) ou forcée (guerre, pauvreté...). Voir p. 200.

Mobilités pendulaires : déplacements quotidiens des individus entre leur domicile et leur lieu de travail. Voir p. 226.

Multilatéralisme : système de relations internationales privilégiant les négociations et les coopérations. Voir p. 138.

N

Néolibéralisme : doctrine prônant une limitation du rôle de l'État en matière économique, sociale et juridique, ainsi que l'extension des règles du marché à tous les secteurs d'activité (culture, santé, éducation). Voir p. 138.

Nodules polymétalliques : petites accumulations rocheuses très riches en minéraux (manganèse, fer, silicium, aluminium ou cobalt) utilisées dans la production de produits électroniques (smartphones...). Ces nodules tapissent les fonds marins dans certains océans. Voir p. 77.

Nouvelles « routes de la Soie » maritimes : voies maritimes développées par les autorités chinoises au XXI^e siècle. Voir p. 43.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) : organisation internationale d'études économiques regroupant 36 pays développés. Voir p. 135.

Offshore : terme anglais qui désigne une activité se déroulant en pleine mer, ainsi que le placement de capitaux dans un paradis fiscal. Voir p. 56, 60.

Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECO) : organisme de coopération entre plusieurs pays des Antilles orientales en matière de commerce, de transport, de tourisme durable et de gestion des catastrophes naturelles. Voir p. 70.

Organisation internationale de la Francophonie (OIF) : institution créée

en 1970, dont les 88 membres (États ou gouvernements) partagent ou ont en commun la langue française et certaines valeurs comme la diversité culturelle, la paix ou la gouvernance démocratique. Voir p. 157, 158.

P

PAC (Politique agricole commune) : politique européenne mise en place en 1962 pour moderniser et développer l'agriculture des pays membres de la CEE, puis de l'UE. Voir p. 206, 208.

Paradis fiscal : territoire à la fiscalité avantageuse par rapport à d'autres pays (impôts inexistant ou réduits, législation empêchant l'échange d'informations avec les autres États, tolérance envers les sociétés écrans ayant une activité fictive). Voir p. 110, 126.

Parc national : territoire de protection de la nature géré par l'État dans un but de conservation. Voir p. 144.

Patrimonialisation : politique qui consiste à protéger un espace et à en faire un élément de patrimoine. Voir p. 62.

Pavillon de complaisance : immatriculation d'un navire sous une juridiction nationale différente de celle du ou des propriétaire(s), généralement choisie pour son caractère peu contraignant, en matière de fiscalité, de sécurité du navire ou de droit du travail auquel est soumis l'équipage, par exemple. Voir p. 58, 60.

Périmétrie : espace sous l'influence d'un centre. Voir p. 133.

Pôle : lieu qui exerce une influence sur l'espace qui l'entoure. Voir p. 203.

Pôle de compétitivité : regroupement reconnu par l'État, sur un territoire donné, d'entreprises, d'organismes de formation et de centres de recherche publique ou privée, engagé autour de projets innovants dans un secteur d'activité donné. Voir p. 215, 262.

Politique commune (UE) : politique adoptée dans un domaine précis par l'ensemble des États membres de l'UE et mise en œuvre par les institutions de l'Union. La politique agricole et la politique monétaire sont des politiques communes. Voir p. 206.

Politique de cohésion : politique de l'Union européenne qui vise à corriger les inégalités régionales et à améliorer la compétitivité des territoires. Voir p. 208.

Productiviste : qui recherche une production maximale et des rendements élevés par l'utilisation de machines et de produits industriels. Voir p. 260.

Protectionnisme : politique interventionniste d'un État pour protéger le marché national (barrières douanières, quotas d'importation, normes contraintantes de qualité). Voir p. 135, 138.

Puissance halieutique : pays qui dispose d'une importante économie de la pêche. Voir p. 55.

R

Reconversion : réorientation des activités d'une entreprise ou d'un espace vers un secteur plus compétitif suite au déclin d'une production. Voir p. 215.

Réfugié : personne reconnue en danger dans son pays d'origine et qui a obtenu l'asile politique dans un autre pays. Voir p. 200.

Région ultrapériphérique (RUP) : territoire ultramarin faisant partie intégrante de l'Union européenne. L'UE compte neuf RUP (îles Canaries, Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, La Réunion, Saint-Martin, les Açores, Madère). Voir p. 205, 208.

Régulation : moyens d'action dont dispose un État ou une organisation internationale pour assurer le bon fonctionnement de l'économie. Voir p. 138.

Lexique

Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) : programme de développement des infrastructures de transport pour faciliter les échanges et l'intégration de tous les territoires dans l'Union européenne. Voir p. 190.

« **Risque requin** » : expression désignant l'exposition d'individus à une menace représentée par la présence de requins. Voir p. 84.

S

Société écran : entreprise fictive visant à dissimuler les transactions financières d'une ou de plusieurs autres entreprises. Voir p. 110, 126.

SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) : outil de planification de l'aménagement régional. Il est élaboré pour une période de cinq ans. Voir p. 260.

T

Technopôle : parc d'activités regroupant entreprises et centres de formation supérieure ou de recherche, spécialisés dans les activités de haute technologie. Voir p. 144.

Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) : ensemble de territoires ultramarins français inhabités et dispersés dans l'océan Indien et dans l'océan glacial Antarctique. Leur fréquentation est réservée aux scientifiques et aux militaires. L'ensemble des TAAF est classé réserve naturelle depuis 2006. Depuis 2007, les îles Éparses ont été intégrées à la collectivité d'outre-mer des TAAF. Voir p. 76, 78.

Territoire transfrontalier : Territoire organisé autour d'une frontière ouverte entre deux pays. Voir p. 227, 235. **Notion** p. 302.

Territoires ultramarins : territoires français situés en dehors du continent européen. Voir p. 78, 82.

Territorialisation : processus d'appropriation d'un espace par un État. Voir p. 36.

Travailleur transfrontalier (navetteur transfrontalier) : individu dont le lieu de résidence et le lieu de travail sont situés dans deux États contigus différents. Voir p. 226.

U

Ubérisation : nouveau mode d'économie collaborative reposant sur la mise en relation directe des clients avec des

prestataires de services grâce aux nouvelles technologies. Voir p. 138.

Unesco : l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle gère en particulier le classement au patrimoine mondial. Voir p. 157.

Z

ZEE (Zone économique exclusive) : espace maritime délimité par la Convention des Nations unies sur le droit de la mer qui s'étend sur 200 milles marins (370 km) à partir du littoral. Il accorde à l'État côtier la souveraineté sur les ressources qui s'y trouvent. Voir p. 36, 56, 58, 62, 78, 83, 90. **Notion** p. 302.

Zone de fracture : longue et étroite faille sous-marine, séparant des zones océaniques de profondeurs différentes. Voir p. 77.

Zone franche : territoire dans lequel la législation économique nationale ne s'applique pas (droits de douane, fiscalité) et où les marchandises entrent et sortent librement. Voir p. 110.

Zone industrialo-portuaire (ZIP) : espace portuaire aménagé afin d'accueillir des activités industrielles (sidérurgie, pétrochimie). Voir p. 81.

Notions

Agglomération industrielle - p. 235

Espace urbanisé en continu, comprenant une ville-centre et ses banlieues, dont le développement économique repose sur des activités de transformation en vue de la production de biens matériels.

L'agglomération industrielle peut avoir été créée entièrement par et pour l'industrie.

Elle peut également être préexistante au développement de l'activité industrielle et avoir accueilli des usines, par le développement de faubourgs industriels à proximité immédiate du noyau urbain ancien ou de zones industrielles périphériques.

Aménagement des territoires - p. 267

Un territoire est un espace occupé, approprié et aménagé par les sociétés humaines. Le territoire n'a pas de dimension particulière, il peut être local, régional, national, etc. Il peut être délimité ou faire partie d'autres territoires. Il peut être composé de portions d'espaces continus (exemple : le quartier d'une ville) ou discontinus (exemple : un État insulaire).

L'aménagement d'un territoire repose sur sa mise en valeur et sa transformation volontaire et programmée menée par des acteurs spatiaux publics (État, région, commune) ou privés (entreprises).

L'aménagement d'un territoire est le résultat d'actions multiples, de plus ou moins grande envergure, menées à différentes échelles (nationale, régionale, locale) qui contribuent à façonner son paysage (espaces verts dans une ville, etc.) et à réduire les inégalités (implantation d'un musée dans un quartier défavorisé, etc.).

Attractivité - p. 165

L'attractivité est la capacité d'un territoire à polariser, à différentes échelles, des flux de personnes (touristes, immigrés) et de capitaux (investissements). Les acteurs publics (États, collectivités locales) développent souvent des stratégies destinées à renforcer l'attractivité de leur territoire : avantages fiscaux, financement des infrastructures, de la formation et de l'innovation...

L'attractivité est un facteur de recompositions spatiales (développement économique, croissance démographique, métropolisation, inégalités spatiales).

Collectivité territoriale - p. 268

La **collectivité territoriale** est une structure administrative qui prend en charge les intérêts de la population dans un territoire précis (commune, département, région). Elle dispose de représentants élus (conseils) ayant un pouvoir de décision et a des compétences dans de nombreux domaines (transport, social, éducation...).

Il existe différents types de collectivités territoriales : les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier (Métropole de Lyon), les collectivités d'outre-mer (Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon).

Cluster (écosystème) - p. 233

Un **cluster** est la concentration sur un territoire (quartier, métropole, région) de plusieurs acteurs économiques et politiques en synergie (ou en « écosystème ») dans un même secteur d'activité (électronique, automobile, biotechnologies, mode...). Le mode d'organisation de la production repose sur une division étroite du travail entre plusieurs (petites) entreprises spécialisées. Ces acteurs coopèrent afin d'innover et sont également en compétition pour conquérir des marchés.

Le cluster repose sur quatre facteurs complémentaires : les ressources (main-d'œuvre, ingénieurs, capital financier, infrastructures de communication, centres de recherche...) ; l'environnement politique, législatif et économique permettant d'encourager l'investissement, l'innovation et la concurrence ; des marchés de qualité, et en quantité suffisante ; un tissu local riche de fournisseurs et de sous-traitants.

Les clusters visent à intégrer ces territoires et ces acteurs dans la mondialisation.

Haute mer - p. 90

La **haute mer** (ou eaux internationales) est l'espace maritime situé au-delà des ZEE, non soumis à la souveraineté des États côtiers. Elle couvre 64 % des mers et des océans. La navigation y est libre, ainsi que l'exploitation des ressources vivantes ou la pose de câbles sous-marins ou de conduites d'hydrocarbures. Les sols marins et leurs richesses minérales y sont considérés comme un « bien commun de l'humanité » à préserver.

Intégration territoriale - p. 165

L'intégration territoriale est le processus de renforcement des relations entre différents territoires plus ou moins éloignés. Cette intensification des échanges (marchandises, capitaux) et des mobilités (touristes, travailleurs) peut être spontanée ou liée à une volonté d'harmonisation économique et politique entre différents États ou collectivités territoriales (accords commerciaux, coopérations...).

Notions

Maritimisation - p. 85

La **maritimisation** est le processus de dépendance croissante des sociétés, des économies, des territoires envers les mers et les océans. Elle s'exprime par l'intensification des échanges internationaux de marchandises par voie maritime (abaissement du coût et des temps du transport maritime, augmentation de la taille des navires...), par l'exploitation des ressources (pêche, hydrocarbures, sable...) et par la concentration des populations et des activités sur les littoraux.

La maritimisation constitue également un enjeu géopolitique, une source de rivalités entre États, et un enjeu environnemental (diminution de la biodiversité, surpêche, pollutions).

Puissance maritime - p. 91

Une **puissance** est un État (ou union d'États) qui se distingue par sa capacité d'influence sur l'espace mondial dans les domaines économique, culturel, militaire et diplomatique.

Une **puissance maritime** exerce son influence sur les mers et les océans. La notion de « puissance maritime dominante » a été théorisée en 1890 par l'amiral américain, Alfred Thayer Mahan, en se fondant sur l'exemple de la Grande-Bretagne.

Région - p. 269

La **Région** est un territoire de vie (ou territoire de proximité) entre les échelles locale et nationale. Elle se caractérise par une certaine homogénéité et une identité.

Le terme a plusieurs sens : on parle de région historique (la Bourgogne qui fut

autrefois un duché), de région naturelle (les Pyrénées), de région culturelle (le Pays basque). Aujourd'hui, on parle surtout de Région administrative (la région Centre- Val de Loire) ou en référence aux aires d'influence des villes (la Région parisienne).

Créée en 1955, la Région est devenue une collectivité territoriale avec les lois de décentralisation en 1982. La carte des Régions administratives a été réorganisée à la faveur de la réforme territoriale de 2015. Elles sont désormais 18 (dont 5 en outre-mer) et disposent d'importants pouvoirs dans les domaines de l'aménagement du territoire, des transports, de l'enseignement, de la formation professionnelle, de l'action économique.

Ces coopérations et ces échanges contribuent à la constitution d'un espace homogène, intégré à différentes échelles.

ZEE - p. 90

La **ZEE** (zone économique exclusive) est l'espace maritime d'un État côtier qui s'étend sur 200 milles marins (370 km) à partir du littoral et sur lequel l'État est souverain en matière d'exploitation et d'exploration des ressources de la mer. Les autres États y jouissent du « droit de passage inoffensif » (navires, avions) et de la pose de conduites d'hydrocarbures et de câbles sous-marins. Dans certains cas, les États peuvent étendre leurs droits sur les fonds marins jusqu'à 350 milles marins.

Route maritime - p. 91

Une **route maritime** est un itinéraire suivi par des navires de commerce assurant le transport sur des distances longues. Il s'agit de tracés rectilignes, même si certaines routes doivent tenir compte de contraintes : détroits, canaux, glaces hivernales, tracés des côtes, excès météorologiques (tempêtes), voire zones de piraterie.

Les routes maritimes les plus importantes sont généralement transocéaniques et relient les ports aux trafics les plus importants.

Territoire transfrontalier - p. 234

Territoire organisé autour d'une frontière ouverte entre deux pays.

Le **territoire transfrontalier** se caractérise par des coopérations politiques (locales, régionales ou nationales), économiques, sociales et culturelles favorisant l'intensification des échanges et des mobilités de populations, souvent sur de courtes distances.

CRÉDITS ICONOGRAPHIQUES

- Couverture :** (h) Keystone France/Gamma-Rapho ; (b) Louise Gubb/Corbis Saba/Corbis via Getty Images ; **29** : AKG-Images ; **30** : (g) Fondation Gestúlio Vargas ; (m) DR ; (d) BIS/Ph. Coll. Archives Larbor ; **34** : DR/Archives Charmet/Bridgeman Images ; **38** : Keystone-France/Gamma-Rapho ; **39** : DR/Kharbine-Tapabor ; **40** : Keystone-France/Gamma-Rapho ; **41** : Fondation Gestúlio Vargas ; **44** : (h) DR ; (b) BIS/Ph. Joseph Martin © Archives Larbor ; **45** : The Granger Coll NY/Aurimages ; **46** : (h) Droits réservés - Mémoires d'Humanité/Archives départementales de la Seine-Saint-Denis/83Fl/5 14 ; (b) BIS/Ph. Coll. Archives Larbor ; **47** : (h) Kharbine-Tapabor ; (b) BNF ; **48** : (h) The Granger Coll NY/Aurimages ; (m) BIS/Ph. Joseph Martin © Archives Larbor ; (b) BIS/Ph. Coll. Archives Larbor ; **50** : The Granger Coll NY/Aurimages ; **55** : Bianchetti/Leemage ; **56** : (g) memo.ru ; (m) AKG-Images ; (d) Ullstein Bild/Roger-Viollet ; **60** : Fototeca/Leemage ; **61** : DR/Fototeca Gilardi/Bridgeman Images ; **64** : (g) AKG-Images ; (d) FineArtImages/Leemage ; **65** : Heinrich Hoffmann/Roger-Viollet ; **67** : Everett Collection/Bridgeman Images ; **69** : memo.ru ; **71** : AKG-Images ; **75** : (g) WHA/AKG-Images ; (d) Ullstein Bild/Roger-Viollet ; **76** : MEPL/Bridgeman Images ; **78** : (h) API/Gamma-Rapho ; (m) Roger-Viollet ; (b) Roger-Viollet ; **83** : (h) Fototeca Gilardi/Agefotostock ; (b) Farabola/Leemage ; **85** : Deutsche Fotothek/Richard Peter/DPA/Picture Alliance/Leemage ; **86** : (hg) World History Archive/Aurimages ; (hd) AKG-Images ; (bg) Stanley Troutman/ACME/AP/Sipa ; (bm) Keystone France/Gamma-Rapho ; (bd) Keystone France/Gamma-Rapho ; **92** : DR ; **93** : World History Archive/Aurimages ; **97** : AKG-Images ; **98** : Fototeca Gilardi/AKG-Images ; **101** : Stanley Troutman/ACME/AP/Sipa ; **104** : (h) BIS/Ph. J.L.Charmet © Archives Bordas ; (b) Keystone France/Gamma-Rapho ; **105** : Keystone France/Gamma-Rapho ; **106** : Keystone-France/Gamma-Rapho ; **108** : Collection Jean Vigne/Kharbine-Tapabor ; **109** : Musée de la Résistance Nationale ; **110** : (de haut en bas) Keystone France/Gamma-Rapho ; BIS/Ph. J.L.Charmet © Archives Bordas ; Roger-Viollet ; API/Gamma-Rapho ; **112** : (h) Collection privée ; (b) United States Holocaust Memorial Museum/Yad Vashem (Public Domain) Source Record ID : FA 268/121/The Auschwitz Album - Hellerman, Peter - Random House - p. 103 ; **117** : World History Archive/Aurimages ; **118** : (m) L'Illustration/Photo12 ; (d) Walter Sanders/The LIFE Picture Collection via Getty Image ; **125** : L'Illustration/Photo12 ; **127** : Ed Clark/The LIFE Picture Collection/Getty Images ; **130** : Collection Dagli Orti/Aurimages ; **131** : Bettmann/Getty Images ; **135** : BIS/Ph. Michel Didier © Archives Larbor - DR ; **137** : Walter Sanders/The LIFE Picture Collection via Getty Image ; **138** : PFH/Leemage ; **140** : (de haut en bas) API/Gamma-Rapho ; Keystone Archives/HIP/Leemage ; Everett/Bridgeman Images ; BIS/Ph. Joseph Martin © Archives Larbor ; **142** : Musée McCord ; **147** : Archiv Boelte/AKG-Images ; **148** : (g) Leslie Gilbert Illingworth/Solo Syndication ; (m) Collection David Heather ; (d) Libor Hajsky/Reuters ; **152** : Ullstein bild/AKG-Images ; **153** : Collection Dixmier/Kharbine-Tapabor ; **154** : (h) Bridgeman ; (b) Keystone France/Gamma-Rapho ; **155** : Leslie Gilbert Illingworth/Solo Syndication ; **157** : Collection David Heather ; **158** : DPA/Picture Alliance/AKG-Images ; **159** : (h) Libor Hajsky/Reuters ; (b) STF/AP/Sipa ; **163** : Bianchetti/Leemage ; **165** : Archives Snark/Photo 12 ; **166** : DR ; **167** : Guy Le Querrec/Magnum Photos ; **169** : © Cornell Capa © International Center of Photography/Magnum Photos ; **170** : (h) Bridgeman ; (m) Keystone France/Gamma-Rapho ; (b) Zumapress/Leemage ; **172** : © BIS/Ph. © Archives Bordas. ; **177** : Bridgeman Images ; **178** : (g) Lahcene Abib ; (m) Archives De Gaulle/Bridgeman Images ; (d) Archives De Gaulle/Bridgeman Images ; **184** : (g) Coll. Dixmier/Kharbine Tapabor ; (d) Agip/Bridgeman ; **185** : (g) Bridgeman Images ; (d) Keystone/Gamma-Rapho ; **189** : (h) ECPAD ; (b) Droits réservés - Mémoires d'Humanité/Archives départementales de la Seine-Saint-Denis cote. : 97Fl/612261 A1 ; **190** : Delmarthy/Andia ; **191** : Lahcene Abib ; **192** : Coll. Dixmier/Kharbine Tapabor/© Adago, Paris, 2020 ; **193** : Archives De Gaulle/Bridgeman Images ; **194** : Intercontinentale/AFP ; **195** : (g) Archives De Gaulle/Bridgeman Images ; (hd) : BIS/Ph.© Documentation Française ; (bd) AFP ; **196** : Michel Le Tac/Paris Match/Scoop ; **197** : (hg) BIS/Ph.© Documentation Française ; (hd) BIS/Ph.© La Documentation française. Photo François Pagès/Paris-Match ; (bas de gauche à droite) AFP ; Interfoto/AKG-Images ; Keystone-France/Gamma-Rapho ; Jean-Pierre Couderc/Roger-Viollet ; Jacques Boissay/INA/AFP ; **198** : (h) Fritz Berhendt/DR ; (d) AFP ; **199** : Le Parisien ; **200** : (h) BIS/Ph.© Documentation Française ; (b) AFP ; **202** : Coll. Dixmier/Kharbine Tapabor ; **207** : Jacques Langevin/Sygma/Sygma via Getty Images ; **208** : (g) Boccon-Gibod/Sipa ; (d) Régis Bossu/Corbis via Getty Images ; **214** : Bettmann/Corbis/Getty Images ; **215** : Michel Faizant/Carcicad/Bridgeman Images ; **216** : Jean-Claude Francolon/Gamma-Rapho ; **217** : Plantu ; **219** : Special Collections Research Center, University of Chicago Library ; **222** : (dh) Granger Collection/Bridgeman Images ; (db) Boccon-Gibod/Sipa ; (g) Plantu ; **223** : British Cartoon Archive, University of Kent © Telegraph Media Group Limited 1981 ; **224** : Régis Bossu/Corbis via Getty Images ; **225** : Catherine Henriette/AFP ; **227** : (h) André Durand/AFP ; (b) Georges Million ; **228** : (de haut en bas) Sipa ; Bridgeman Images/Leemage ; Granger Collection/Bridgeman Images ; Boccon-Gibod/Sipa ; **230** : Laski/Sipa ; **233** : © Der Spiegel 46/1979 ; **235** : Dennis Cittanova/Gamma-Rapho ; **236** : (g) Michel Jeanneau/Sipa ; (m) Laurent Maous/Gamma-Rapho ; (d) Mohamed Lounes/Gamma-Rapho ; **239** : (g) BIS/Ph. © La Documentation française. Photo Jacques-Henri Lartigue ; (d) BIS/Ph.© La Documentation française. Photo Gisèle Freund ; **240** : Laurent Maous/Gamma-Rapho ; **241** : Libération ; **244** : (g) Michel Jeanneau/Sipa ; (d) Keystone-France/Gamma-Rapho ; **245** : (h) Archives Charmet/Bridgeman Images ; (b) Le Nouvel Obs ; **246** : Coll. Dixmier/Kharbine-Tapabor ; **247** : (h) Michel Clément/AFP ; (b) Plantu, dessin paru dans Le Monde de mars 1983 ; **249** : Mohamed Lounes/Gamma-Rapho ; **253** : Pata/Sipa ; **254** : (h) Dominique Gutekunst/Gamma-Rapho ; (b) Guis/TF1/Sipa ; **255** : (h) Jean-Pierre Bonnotte/Gamma-Rapho ; (b) Paris Match/Scoop ; **256** : (de haut en bas) BIS/Ph.© La Documentation française. Photo Jacques-Henri Lartigue ; BIS/Ph.© La Documentation française. Photo Gisèle Freund ; Michel Jeanneau/Sipa ; Laurent Maous/Gamma-Rapho ; **261** : Coll. Dixmier/Kharbine Tapabor ; **263** : Kyodo News Stills via Getty Images ; **264** : (g) DPA/Bridgeman ; (d) Rex features/Sipa ; **270** : (gh) DPA/Bridgeman ; (gb) Walter Dhladhla/AFP ; (d) Ian Berry/Magnum Photos ; **271** : Walter Dhladhla/AFP ; **272** : Used with permission of Newsweek Copyright© 2020. All rights reserved. ; **273** : Pancho ; **276** : (h) Patrick Robert/Sygma via Getty Images ; (b) Grigory Dukor/Reuters ; **277** : Le Figaro ; **278** : (gh) WHA/Bridgeman Images ; (gb) Gilles Bassignac/Gamma-Rapho ; (d) Rex features/Sipa ; **279** : Plantu ; **280** : Delil Souleiman/AFP ; **282** : Plantu ; **284** : (de haut en bas) AKG-Images ; DPA/Bridgeman ; WHA/Bridgeman Images ; Gilles Bassignac/Gamma-Rapho ; **286** : Chalvin/Ikonovox ; **291** : Andrew Aitchison/In pictures via Getty Images/Banksy, Dover, 2017 ; **292** : (g) DR ; (d) Topfoto/Roger-Viollet ; **295** : (de gauche à droite et de bas en haut) Werner Lerooy/Shutterstock ; Sergey Kelin/Adobe Stock ; Zigras/Shutterstock ; Olrat/Shutterstock ; DPA-Pictorials Alliance/Alamy/Hemis.fr ; Westend61/Hemis.fr ; Tichr/Shutterstock ; **298** : Serguei ; **299** : Collection Fondation Jean-Jaurès, Paris ; **300** : Plantu ; **301** : (h) DR ; (b) DR ; **302** : Topfoto/Roger-Viollet ; **303** : Mathieu Polak/Sygma/Getty Images ; **306** : Giulio Napolitano/AFP ; **307** : PhotoPQR/L'Alsace/Gieferm/MaxPPP ; **309** : Robin Pope/NurPhoto/AFP ; **310** : Romain Lafabregue/AFP ; **312** : Agip/Bridgeman ; **318** : Ludovic/REA ; **320** : (g) Christophe Petit Tesson/MaxPPP ; (d) Plantu ; **325** : Christophe Petit Tesson/MaxPPP ; **326** : © Le Point 2007/Patrick Othoniel/JDD/Gamma/Eyedea Presse ; **327** : Dessin d'André Carrillo/Portugal pour Courrier International ; **331** : Plantu ; **333** : FCPE ; **334** : Haley/Sipa ; **336** : (de haut en bas) BIS/Ph.© La Documentation française. Photo Gisèle Freund ; BIS/Ph.© La Documentation française. Photo Bettina Rheims ; BIS/Ph. © La Documentation française. Photo Philippe Warrin ; BIS/Ph.DILA-La Documentation française. Photo Raymond Depardon ; Picture Alliance/Sammy Minkoff/Picture Alliance/Photononstop
- Biographies** (de haut en bas et de gauche à droite)
- 342** : AGF/Leemage ; Laurent Maous/Gamma-Rapho ; Israel Sun/REA ; WHA/Bridgeman Images ; BIS/Ph. Coll. Archives Larbor ; AKG-Images ; **343** : Gilles Bassignac/Gamma-Rapho ; Zumapress/Leemage ; BIS/Ph.© La Documentation française. Photo Bettina Rheims ; Everett/Bridgeman images ; Wim Van Cappellen/Reporters-REA ; Agip/Bridgeman ; **344** : Boccon-Gibod/Sipa ; AKG-Images ; BIS/Ph.© Documentation Française ; BIS/Ph.© La Documentation française. Photo Jacques-Henri Lartigue ; Sipa ; Roger-Viollet ; **345** : Bettmann/Getty Images ; BIS/Ph.DILA-La Documentation française. Photo Raymond Depardon ; The Granger Coll NY/Aurimages ; David Furst/AFP ; Bridgeman ; Bridgeman Images ; **346** : Agip/Leemage ; Keystone France/Gamma-Rapho ; Granger Coll NY/Aurimages ; Picture Alliance/Sammy Minkoff/Picture Alliance/Photononstop ; DPA/Bridgeman ; BIS/Ph. Bernard Sonneville © Archives Nathan ; **347** : Everett Collection/Aurimages ; Louis Goldman/Gamma-Rapho ; AFP ; BIS/Ph.© La Documentation française. Photo Gisèle Freund ; Agip/Bridgeman ; **348** : Roger-Viollet ; Raphael Tarnowsky/Gamma-Rapho ; Corbis via Getty Images ; DPA/Alamy/Photo12 ; BIS/Ph. J.L. Charmet © Archives Bordas ; BIS/Ph. © La Documentation française. Photo François Pagès/Paris-Match ; **349** : Franck Fife/AFP ; Granger Collection/Bridgeman Images ; © BIS/Ph. Joseph Martin © Archives Larbor ; Alain Mingam/Gamma-Rapho ; BIS/Ph. © La Documentation française. Photo Philippe Warrin ; Keystone/Gamma-Rapho ; **350** : API/Gamma-Rapho ; Bridgeman Images/Leemage ; Keystone Archives/HIP/Leemage ; Michel Jeanneau/Sipa
- Compléments aux sources des textes présents dans le manuel**
- 99-5 Des voix sous la cendre. Manuscrits des Sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau**, © Centre de documentation juive contemporaine, © Éditions Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah, 2005 ; **105-5 Témoignage de Pierre Messmer**, dans Daniel Rondeau et Roger Stéphane, *Des Hommes libres 190-1945*, © Éditions Grasset & Fasquelle, 1997 ; **271-3 Nelson Mandela, Un long chemin vers la liberté**, Fayard, 1995. Trad. de Jean Guilois, © Nelson Rolihlahla Mandela 1994, © Librairie Arthème Fayard 1995 pour la traduction française ; **298-1 Discours de Jacques Delors pour l'investiture de la Commission devant le Parlement européen**, 14 janvier 1985 dans Jacques Delors, *Le nouveau concert européen*, Paris, Odile Jacob, 1992, p. 27-49.



Fermes aquacoles pour l'élevage du saumon en Norvège, 2018.



Réplique de tour Eiffel érigée devant le Casino Parisian Macao, quartier de Cotai, île de Macao, Chine, 2019.

Édition : Séverine Bulan, avec l'aide de Guénaëlle Lumalé et Clara Jaguenet

Direction éditoriale : Carole Greffrath

Responsable artistique : Pierre-Yves Skrzypczak

Conception graphique (intérieur et couverture) : Élise Launay

Mise en pages : Anne-Danielle Naname

Iconographie : Geoffroy Mauzé et Valérie Delchambre (Electron libre)

Charte graphique des schémas : WeDoData

Cartographie : AFDEC

Infographies, schémas, graphiques : Renaud Scapin

Fabrication : Kévin Magar

Gravure : IGS

Relecture : Laurence Petit

Contenus éditoriaux fournis par l'ONISEP (p. 12 à 15) : Emmanuel Percq (coordination), Isabelle Dussouet (édition).

Contenus éditoriaux pour l'oral : Olivier Jaoui, directeur de Mission-Admission et spécialiste de la préparation des étudiants à l'oral et aux entretiens.



Nathan est un éditeur qui s'engage pour la préservation de son environnement et qui utilise du papier composé de fibres naturelles, renouvelables, fabriquées à partir de bois provenant de forêts gérées de manière responsable et contrôlée.

Le langage cartographique

	LES FIGURÉS PONCTUELS	LES FIGURÉS DE SURFACE	LES FIGURÉS LINÉAIRES
Pour représenter des informations	<p>Ville </p> <p>Usine </p> <p>Aéroport </p> <p>Port </p> <p>Tunnel, col </p> <p>Lieu fermé </p>	<p>Zone peuplée </p> <p>Espace agricole </p> <p>Région industrielle </p> <p>Dynamisme régional </p>	<p>Flux migratoire </p> <p>Exportation </p> <p>Voie ferrée </p> <p>Axe de communication </p> <p>Limite </p> <p>Cours d'eau </p>
Pour hiérarchiser des informations <small>(faire varier la taille, la couleur, l'épaisseur des traits)</small>	<p>Exemple : la taille des villes </p> <p>Exemple : la taille des ports </p> <p>Exemple : la croissance des villes </p>	<p>Exemple : la densité de population </p> <p>ou</p> <p>Exemple : l'évolution de la population </p>	<p>Exemple : le trafic de marchandises </p> <p>Exemple : les axes de communication </p> <p>Exemple : les limites administratives </p> <p>Exemple : les tracés naturels </p>
Pour différencier des informations	<p>Exemple : les activités industrielles </p> <p>Exemple : les transports </p>	<p>Exemple : l'agriculture </p> <p>Exemple : l'occupation du sol </p>	<p>Exemple : les échanges de marchandises </p> <p>Exemple : les flux </p> <p>Exemple : les axes de communication </p> <p>Exemple : les tracés naturels </p>

TRANSITION

2^{de}

- La transition est un processus de transformations majeures qui affectent les sociétés et leurs espaces. Elle correspond à un passage progressif d'un état à un autre, d'une situation à une autre. Elle accompagne le bouleversement des sociétés en mobilisant les acteurs spatiaux (États, entreprises, individus...) au moyen de politiques inscrites dans l'ensemble des espaces, à toutes les échelles.

Les défis d'un monde en transition

Un changement global



Transition démographique

Transition environnementale

Transition économique

Transition des mobilités

Une transition multiple

RECOMPOSITION

1^{re}

- La recomposition (spatiale) est un processus de réorganisation des espaces de vie des individus et des espaces de production. Les dynamiques de recomposition sont plurielles et s'effectuent sous l'effet des transitions qui accompagnent les sociétés et les territoires.
- Les recompositions s'inscrivent à différentes échelles : mondiale (urbanisation des populations), régionale (reconversion d'un ancien bassin industriel en bassin d'activités tertiaires), locale (mise en tourisme d'un espace rural).

Les dynamiques d'un monde en recomposition

se manifestent par

Acteurs
-> États
-> Collectivités
-> Entreprises
-> Individus

Échelles
-> Monde
-> Pays
-> Régions
-> Villes/
Campagnes

Fonctions
-> Productives
-> Services
-> Résidentielles
-> Mobilités

Paysages
-> Urbain
-> Rural
-> Industriel

entraînent

Concurrence entre les espaces

Fonctionnement en réseaux

Inégalités et fragmentation des espaces

Multifonctionnalité

MONDIALISATION

T_{erm}

- Processus d'intégration et d'interdépendance des territoires et des sociétés humaines à l'échelle mondiale reposant sur l'intensification des flux de capitaux, d'informations, de marchandises et de populations.
- Bien qu'ancien, ce processus s'est accéléré depuis plusieurs décennies avec l'apparition et le développement des technologies numériques de communication.

Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités

Les facteurs de la mondialisation

Libéralisation des échanges marchands

Révolution des transports et des télécommunications

Division internationale du travail

Élévation généralisée du niveau de vie

Types de flux et mise en réseaux

Flux de capitaux

Flux de marchandises

Flux d'informations, de technologies, des idées

Mobilités et migrations des populations

Les acteurs de la mondialisation

Acteurs économiques

- > FTN
- > Médias

Acteurs politiques

- > États
- > Institutions internationales
- > Organisations régionales

Acteurs sociaux

- > ONG
- > Individus

Conséquences

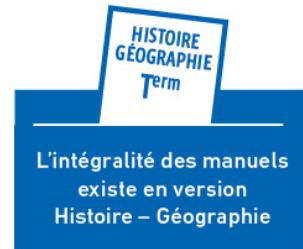
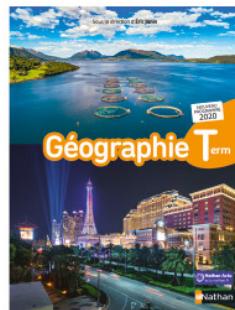
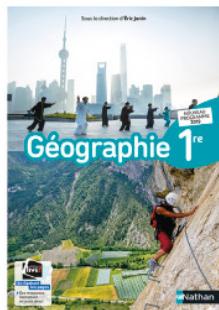
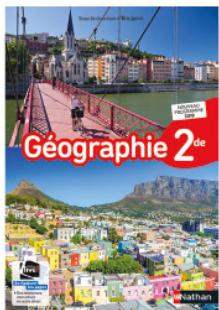
Interdépendance, hiérarchisation et mise en concurrence des territoires

Accroissement des inégalités socio-spatiales

Standardisation de la production et de la culture

Dégрадations environnementales

Une collection au service de votre liberté pédagogique



L'intégralité des manuels existe en version Histoire – Géographie

Je suis Adoptant papier

Licence offerte



Le manuel numérique enseignant

- + de 300 ressources numériques : cartes interactives, vidéos, fonds de carte différenciés...
- Téléchargeable sur clé USB personnelle.

Offert
5 ans en ligne



Le manuel numérique élève

- Les ressources numériques disponibles également pour l'élève
- Tous les cours et les textes en version DYS
- Compatible smartphone

Licence offerte

Utilisation
en ligne
et hors ligne



Nathan Live!

- Scannez les pages du manuel avec cette application mobile gratuite pour accéder directement aux ressources et liens numériques des chapitres.



+ 200 exercices interactifs avec suivi des résultats des élèves sur l'ensemble du programme pour tester leur compréhension.



Aide à l'installation
Notre équipe de spécialistes vous accompagne personnellement pour mettre en place votre projet numérique et son suivi.

⊕ Des ressources réservées aux enseignants

⊕ Le site compagnon

Toutes les ressources indispensables sur : geo-lycee.nathan.fr

⊕ Le livre du professeur

Des mises au point scientifiques et tous les corrigés : geo-lycee.nathan.fr

⊕ Le site d'actu

Des ressources classées par chapitres pour enrichir vos cours : articles de presse, expositions, films et séries... actu.nathan.fr

Découvrez nos manuels papier et numérique sur nathan.fr/2020

ISBN 313-3-09-118093-5



SPÉCIMEN
COMMERCIALISATION INTERDITE

Nathan